
Procès-verbal de la séance du Bureau du 3 février 2014

SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 8)
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 8)
<i>Appel</i> nominal	(p. 8)
<i>Adoption</i> des procès-verbaux des Bureaux des 9 décembre 2013 et 6 janvier 2014	(p. 8)
<i>Présidence</i> de monsieur Jacky Darne, deuxième Vice-Président	(p. 23)
N°B-2014-4882	
Bron - Acquisition des lots n°118, 109, 903 et 368 situés bâtiments A6 et C19 dépendant d'un immeuble en copropriété Caravelle, situé 356, route de Genas et appartenant à la société Alliage habitat -	(p. 9)
N°B-2014-4883	
Bron - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 28, rue des Fleurs et appartenant aux époux Orfeuvre -	(p. 9)
N°B-2014-4884	
Bron - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain situé 1, rue Payan et appartenant à M. Max Rudler -	(p. 9)
N°B-2014-4885	
Bron - Acquisition des lots n°170 et 354 dépendant d'un immeuble de la copropriété Le Terraillon situé bâtiment A au 11, rue Guynemer et appartenant à M. et Mme Mouloud Oudjoudi -	(p. 9)
N°B-2014-4886	
Bron - Acquisition des lots n°67 et 251 dépendant d'un immeuble de la copropriété Le Terraillon situé Bâtiment A au 7, rue Guynemer et appartenant à M. et Mme Taïeb et Aïcha Benalouane -	(p. 9)
N°B-2014-4887	
Bron - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue des Fleurs et appartenant aux époux Goubet -	(p. 9)
N°B-2014-4888	
Bron - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Emile Vial et appartenant à Mme Rahmouna Amer -	(p. 9)
N°B-2014-4889	
Bron - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n°23 et 207 de la copropriété le Terraillon, situés 13, rue Guynemer et appartenant à M. et Mme Mahmut et Songul Akay -	(p. 9)
N°B-2014-4890	
Bron - Acquisition de 10 appartements et de 10 caves dans la copropriété le Terraillon, appartenant à la société Alliage habitat -	(p. 9)
N°B-2014-4891	
Cailloux sur Fontaines - Acquisition de 3 terrains nus situés 185, chemin du Riveau et appartenant à M. Pierre Odet et Mme Patricia Jouassin -	(p. 9)
N°B-2014-4892	
Champagne au Mont d'Or - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située boulevard de la République et appartenant aux époux André Perreaut -	(p. 9)
N°B-2014-4893	
Collonges au Mont d'Or - Mise en demeure d'acquiescer portant sur une partie de la propriété située 4, rue de Peytel et appartenant à M. Georges Defarge -	(p. 9)

N°B-2014-4894	<i>Corbas - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain situées rue Centrale et appartenant aux époux Rispoli -</i>	(p. 9)
N°B-2014-4895	<i>Décines Charpieu - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain situé rue Lamartine et appartenant à M. Jean-Marc Berlioz -</i>	(p. 9)
N°B-2014-4896	<i>Irigny - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 17, rue Daisy Georges Martin et appartenant à M. et Mme Philipona -</i>	(p. 9)
N°B-2014-4897	<i>La Mulatière - Secteur Yzeron-Sémard - Acquisition d'un ensemble immobilier comprenant un petit immeuble sur rue et une dépendance sur cour, situé au 21, rue Gabriel Péri et appartenant aux conjoints Rogerio -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4898	<i>Lyon 2°- Zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon Confluence phase 1 - Acquisition, à titre gratuit, de terrains nus aménagés représentant les abords de la place nautique, situés rue Paul Montrochet, allée Ambroise Croizat et quai François-Barthélemy Arlès-Dufour et appartenant à la Société publique locale (SPL) Lyon Confluence -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4899	<i>Lyon 3°- Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain nu situé rue Garibaldi et appartenant aux Hospices civils de Lyon -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4900	<i>Lyon 3°- Projet Lyon Part-Dieu - Acquisition d'un appartement formant le lot numéro 1064 de la copropriété le Vivarais, situé au 33, boulevard Vivier Merle, dans le périmètre de la place de Milan et appartenant à monsieur Gilles Lourdeaux -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4901	<i>Lyon 9°- Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain à détacher d'une propriété située boulevard de La Duchère et appartenant à la société Investim -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4902	<i>Meysieu - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Joseph Desbois et appartenant à l'Association syndicale libre (ASL) le Domaine des Cyprès -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4903	<i>Mions - Saint Priest - Liquidation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) des Pierres Blanches - Acquisition, à titre onéreux, des fonciers relatifs aux voiries et à titre gratuit de l'emprise de la voie ferrée ainsi que des reliquats de la voie ferrée, propriétés de la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4904	<i>Mions - Acquisition, à titre gratuit, de 5 parcelles de terrain situées quartier Joliot Curie et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4905	<i>Rillieux la Pape - Acquisition, à titre gratuit, de 5 parcelles de terrain situées place et rue Nicolas Boileau et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain, DYNACITE -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4906	<i>Rillieux la Pape - Acquisition à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 1 à 3, avenue de l'Europe et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain, DYNACITE -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4907	<i>Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située 436 et 438, route de la Nation et appartenant aux co-indivisaires M. Marc Fournaux, M. Nicolas Fontanel, M. Carlos Burgos et Mme Geneviève Defago, M. Robillard et Mlle Achard - Abrogation de la décision n°B-2010-1989 du Bureau du 13 décembre 2010 -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4908	<i>Saint Genis les Ollières - Acquisition d'une parcelle de terrain dépendant de la propriété située 15, rue Louis Gayet et appartenant aux époux Malod -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4909	<i>Saint Genis les Ollières - Acquisition d'une parcelle de terrain dépendant de la propriété située 17, rue Louis Gayet et appartenant à M. Hubert Vidard -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4910	<i>Saint Priest - Acquisition d'une parcelle de terrain située boulevard de l'Europe et appartenant au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du Rhône - Abrogation de la décision n°B-2013-4138 du Bureau du 13 mai 2013 -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4911	<i>Solaize - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 85, chemin de Beauregard et appartenant à Mme Marie-Claude Bombrun -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4912	<i>Solaize - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain nu situées 186, chemin de Beauregard et appartenant à M. André Fasson -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4913	<i>Vaulx en Velin - Acquisition d'un immeuble situé 9, allée du Textile et appartenant à la SCI Diane -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4914	<i>Vaulx en Velin - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées lieu-dit Les Paches et appartenant à la Commune -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4915	<i>Vénissieux - Acquisition d'un immeuble situé 14, rue Pasteur et appartenant à M. Dominique Beaufrère -</i>	(p. 10)

N°B-2014-4916	<i>Vernaison - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située chemin des Flaches et appartenant à l'indivision Bony -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4917	<i>Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte-Ciel nord - Acquisition des lots de copropriété n°1, 8, 15 et 17 de l'immeuble en copropriété situé 2, rue Jean Bourgey et appartenant à M. Henri Dufour -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4918	<i>Villeurbanne - Acquisition des lots n°3 et 4 de la copropriété située 12, rue Francia et appartenant à monsieur et madame Henri et Juliette Martinez -</i>	(p. 11)
N°B-2014-4919	<i>Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte-Ciel nord - Acquisition des biens situés 18, bis et 20, rue Léon Chomel, sur la parcelle cadastrée BD 69 et appartenant à M. Paul Cléchet -</i>	(p. 11)
N°B-2014-4920	<i>Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte-Ciel nord - Acquisition du lot n°2 de la copropriété située 110, rue Francis de Pressensé et appartenant à Mme Chantal Guillermin et M. Armand Kazan -</i>	(p. 11)
N°B-2014-4921	<i>Villeurbanne - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain nu, situé 94-96, rue Léon Blum et appartenant à la SCI Lyon Villeurbanne Cyprian -</i>	(p. 11)
N°B-2014-4922	<i>Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte-Ciel nord - Acquisition des lots n°2, 4, 8, 9, 12 et 13 de l'immeuble en copropriété é situé 17, rue Léon Chomel et appartenant à Mme Odette Veyrand, veuve Charreton -</i>	(p. 11)
N°B-2014-4923	<i>Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte-Ciel nord - Acquisition du lot n°1 du bâtiment A de la copropriété située 110, rue Francis de Pressensé et appartenant à M. Jean-Louis Kazan -</i>	(p. 11)
N°B-2014-4924	<i>Villeurbanne - Acquisition d'une parcelle de terrain située 229 et 231, cours Emile Zola et appartenant aux copropriétaires de l'immeuble Le Zola France -</i>	(p. 11)
N°B-2014-4925	<i>Villeurbanne - Acquisition d'un terrain nu situé 44, rue de la Filature et appartenant aux conjoints Jacobelli-Lapierre -</i>	(p. 11)
N°B-2014-4926	<i>Villeurbanne - Acquisition d'une parcelle de terrain située 266, rue du 4 août 1789 et appartenant aux copropriétaires de l'immeuble Le Ronsard -</i>	(p. 11)
N°B-2014-4927	<i>Villeurbanne - ZAC Gratte-Ciel nord - Acquisition de la parcelle cadastrée BD 41, située 108, rue Francis de Pressensé et appartenant à M. Robert Veilhan et Mme Cécile Veilhan Massiani -</i>	(p. 11)
N°B-2014-4928	<i>Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte-Ciel nord - Acquisition des lots n°1, 3, 5, 6, 7, 10, 14, 15 et 16 de l'immeuble en copropriété situé 17, rue Léon Chomel et appartenant à Mme Alexandrine Charreton, veuve Blanc -</i>	(p. 11)
N°B-2014-4929	<i>Villeurbanne - Acquisition, à titre gratuit, de 6 parcelles de terrain nu situées rue Serge Ravel et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) dénommé est Métropole habitat -</i>	(p. 11)
N°B-2014-4930	<i>Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte-Ciel nord - Acquisition d'un immeuble situé 7, passage de l'Etoile et appartenant aux conjoints Pitance -</i>	(p. 11)
N°B-2014-4931	<i>Bron - Cession, à monsieur et madame Mahmut et Songul Akay, d'un appartement et d'une cave formant, respectivement, les lots n°177 et 168 de la copropriété Caravelle, situés 356, route de Genas - Bâtiment A -</i>	(p. 11)
N°B-2014-4932	<i>Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terrailon - Cession, à la société Alliade habitat, d'un terrain nu composé des parcelles cadastrées B 2921, B 2923 et B 2926, situé 358-360, route de Genas -</i>	(p. 11)
N°B-2014-4933	<i>Bron - Cession, à la SCI l'Espace Entreprise, de 2 parcelles de terrain situées rue Albert Camus -</i>	(p. 11)
N°B-2014-4934	<i>Craponne - Cession au groupe Confiance immobilier, avec faculté de substitution, des lots n°1 et 2 dans un immeuble en copropriété situé 1, avenue Jean Bergeron -</i>	(p. 11)
N°B-2014-4935	<i>Décines Charpieu - Cession, à la société AST Promotion, d'un terrain situé 23, rue du Prainet -</i>	(p. 11)
N°B-2014-4936	<i>Lyon 3° - Cession, aux conjoints Rivière-Perrier, avec faculté de substitution, d'un tènement immobilier situé 57, rue Feuillat - Institution de servitudes -</i>	(p. 11)
N°B-2014-4937	<i>Lyon 7° - Revente à la Ville d'un local - lot n°5 de l'état descriptif de division en volumes, dépendant d'un ensemble immobilier dénommé La Boétie situé 25, rue Jaboulay -</i>	(p. 11)

N°B-2014-4938	<i>Lyon 8°- Zone d'aménagement concertée (ZAC) Mermo z nord - Cession, à la société Bouygues Immobilier, d'un terrain nu formant le lot n°23, issu des parcelles cadastrées AN 266, AN 269 et AN 272, situé rue capitaine Elisabeth Boselli et rue professeur Ranvier -</i>	(p. 11)
N°B-2014-4939	<i>Lyon 9°- Cession par annuités, à la Société par action simplifiée (SAS) Cityzen, d'un tènement immobilier situé au 24-26, rue Berjon - Autorisation donnée à la SAS Cityzen de déposer des demandes de permis de construire et de démolir -</i>	(p. 11)
N°B-2014-4940	<i>Lyon 9°- Déclassement d'une partie du domaine public communautaire située avenue David Ben Gourion - Cession à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) d'une parcelle de terrain nu située avenue David Ben Gourion -</i>	(p. 15)
N°B-2014-4941	<i>Lyon 9°- Cession à la SAS Cityzen d'un tènement immobilier situé 10-12, rue Berjon et autorisation donnée à la SAS Cityzen de déposer une demande de permis de construire -</i>	(p. 12)
N°B-2014-4942	<i>Lyon 9°- Cession, à la Société civile immobilière (SCI) Noaho Résidences d'un tènement immobilier situé 11, 13, 15, 17, rue des Tanneurs et 2, rue du Bourbonnais - Abrogation de la décision n°B-2013-4234 du Bureau du 10 juin 2013 -</i>	(p. 12)
N°B-2014-4943	<i>Lyon 9°- Revente à la Ville de Lyon d'une propriété bâtie située 20, rue Tissot -</i>	(p. 12)
N°B-2014-4944	<i>Meysieu - Cession, à la société Soléo Services ou toute personne morale contrôlée par ladite société, d'un immeuble situé 8 bis, avenue du docteur Schweitzer -</i>	(p. 12)
N°B-2014-4945	<i>Rillieux la Pape - Opération d'aménagement Les Balcons de Sermenaz - Cession par annuités, à la SERL, d'un terrain nu issu de la parcelle cadastrée AO 482, situé avenue Général Leclerc -</i>	(p. 12)
N°B-2014-4946	<i>Saint Fons - Cession à la Société en nom collectif (SNC) Girardet ou toute autre société se substituant, de parcelles de terrain à détacher des parcelles cadastrées AM 5, AM 73, AM 75 et AM 76 et situées 6, rue Louis Girardet -</i>	(p. 12)
N°B-2014-4947	<i>Saint Priest - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle - Cession à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône, de parcelles et de lots de la copropriété Les Alpes, le tout situé boulevard Edouard Herriot, rue Juliette Récamier, avenue Jean Jaures et rue Maréchal Leclerc -</i>	(p. 12)
N°B-2014-4948	<i>Vaulx en Velin - Cession, à la Commune, d'un tènement immobilier situé 85, rue Jacquard -</i>	(p. 12)
N°B-2014-4949	<i>Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Grappinière - Cession à la société Noaho de l'îlot 4, formé des parcelles cadastrées AV 426, AV 428 et AV 430, situé rue Général Charles Delestraint et chemin de Balmont -</i>	(p. 12)
N°B-2014-4950	<i>Vaulx en Velin - Revente à la Commune d'une maison d'habitation située 6, rue Victor Hugo -</i>	(p. 12)
N°B-2014-4951	<i>Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'Hôtel de ville - Cession, à la Société d'études et de réalisations (SIER), d'un terrain nu formant l'îlot 1C, situé avenue Gabriel Péri et avenue Maurice Thorez -</i>	(p. 12)
N°B-2014-4952	<i>Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'Hôtel de ville - Cession, à la société Alliade Habitat, d'un terrain nu formant l'îlot Z, constitué des parcelles cadastrées BD 346 et BD 350, situé rue Hô Chi Minh, avenue Gabriel Péri et avenue Salvador Allende - Déclassement de la parcelle cadastrée BD 350 du domaine public communautaire -</i>	(p. 12)
N°B-2014-4953	<i>Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'Hôtel de ville - Cession, à la société Adoma, d'un terrain nu formant l'îlot G3 nord-est, constitué de la parcelle cadastrée BD 363, situé rue Hô Chi Minh et rue de Condorcet -</i>	(p. 12)
N°B-2014-4954	<i>Vaulx en Velin - Revente, à la Commune, d'un terrain situé 6, rue Victor Hugo -</i>	(p. 12)
N°B-2014-4955	<i>Vénissieux - Cession, à la Ville, de 4 parcelles de terrain nu situées rue Gaspard Picard - Ilot Jacques Brel - Autorisation donnée à la Ville de déposer une demande de permis de construire et toute autorisation d'urbanisme portant sur ces parcelles -</i>	(p. 12)
N°B-2014-4956	<i>Villeurbanne - Cession à la Société Immobilière d'Etudes et de Réalisations (SIER) de 2 terrains cadastrés BB 113 et BB 114, situés 128-132, avenue Roger Salengro à Villeurbanne -</i>	(p. 12)
N°B-2014-4957	<i>Villeurbanne - Déclassement d'une partie du domaine public communautaire située allée du Frère Benoît -</i>	(p. 12)
N°B-2014-4958	<i>Lyon 7°- Ilot Mazagran - Libération d'un tènement industriel situé 29, rue Salomon Reinach - Versement de l'indemnité d'éviction du bail commercial à la société GM Contrôle Technique Automobile -</i>	(p. 12)

N°B-2014-4959	<i>Mions - Libération, par la société EARL Les Grandes Terres, exploitant agricole, de 2 parcelles de terrain situées au lieu-dit la Femme Morte - Approbation d'une convention -</i>	(p. 12)
N°B-2014-4960	<i>Saint Germain au Mont d'Or - Libération par M. Jean-François Moirou, exploitant agricole, de 2 parcelles de terrain dépendant de propriétés situées avenue de la Paix -</i>	(p. 12)
N°B-2014-4961	<i>Vaulx en Velin - Libération d'un local situé dans l'ensemble immobilier situé 4, allée du Textile et indemnisation de la société Gravure Diffusion -</i>	(p. 12)
N°B-2014-4962	<i>Lyon 2°- Zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon Confluence 2°phase - Autorisation donnée à la société publique locale (SPL) Lyon Confluence de déposer une demande de permis de démolir un immeuble situé au 81, quai Perrache et un immeuble au 190, cours Charlemagne -</i>	(p. 13)
N°B-2014-4963	<i>Lyon 3°- Autorisation donnée à la société MD Cons eil de déposer une demande de permis de construire portant sur les biens communautaires situés 204-206, rue de Créqui et cadastrés AO 106 et AO 107 -</i>	(p. 13)
N°B-2014-4964	<i>Lyon 4°- Place des Tapis - Autorisation de déposer une demande de déclaration préalable -</i>	(p. 13)
N°B-2014-4965	<i>Lyon 5°- Autorisation donnée à la société Alliade habitat de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire situé 5, rue Saint Fiacre et cadastré AT 4 -</i>	(p. 13)
N°B-2014-4966	<i>Lyon 7°- Autorisation donnée à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) de déposer une demande de permis de démolir portant sur les biens communautaires situés 40, rue Crépet et 11, rue Clément Marot cadastrés BS 4, BS 31, BS 41, BS 55, BS 56 et BS 60 et situés 14 et 30 bis, rue du Pré Gaudry cadastrés BN 131 et BN 132 -</i>	(p. 13)
N°B-2014-4967	<i>Décines Charpieu - Institution, à titre gratuit, d'une servitude de passage d'une canalisation d'eau potable au profit de la Communauté urbaine de Lyon, sur la parcelle cadastrée BN 302 située impasse Pierre Gay et appartenant aux copropriétaires de l'impasse Pierre Gay - Approbation d'une convention - Abrogation de la décision n°B-2009-0666 du Bureau du 23 février 2009 -</i>	(p. 13)
N°B-2014-4968	<i>Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) est Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 18)
N°B-2014-4969	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM ICF Sud-Est Méditerranée auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 18)
N°B-2014-4970	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Décision modificative à la décision n°B-2013-4008 du Bureau du 11 mars 2013 -</i>	(p. 18)
N°B-2014-4971	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 18)
N°B-2014-4972	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Batigère Rhône Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 18)
N°B-2014-4973	<i>Garantie d'emprunt accordée à la SA d'HLM ICF Sud-Est Méditerranée auprès du Crédit foncier de France -</i>	(p. 18)
N°B-2014-4974	<i>Garanties d'emprunts accordées aux Offices publics de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat et est Métropole habitat dans le cadre de la ligne de financement globale pluriannuelle (LFGP) auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 18)
N°B-2014-4975	<i>Garantie d'emprunt accordée à la SCA Foncière d'habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 12)
N°B-2014-4976	<i>Fourniture d'objets promotionnels pour les services de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 20)
N°B-2014-4977	<i>Travaux de construction, réparation et entretien des branchements particuliers - Lots n°1 à 15 - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 19)
N°B-2014-4978	<i>Prestations de nettoyage des tunnels de la Communauté urbaine de Lyon - Marché à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 20)
N°B-2014-4979	<i>Fourniture de pièces de rechange d'origine ou de qualité équivalente, accessoires, produits divers et outillages spécifiques nécessaires à l'entretien et à la réparation des véhicules inférieurs à 3,5 tonnes - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 20)

N°B-2014-4980	<i>Vallée de la chimie - Etudes et conseils en développement urbain, prospective urbaine et développement durable - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 23)
N°B-2014-4981	<i>Collecte et traitement des déchets diffus spécifiques issus des déchèteries et des services de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4982	<i>Fourniture de sacs en polyéthylène (PEBD) pour le ramassage des déchets urbains sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4983	<i>Fourniture d'organes de transmission mécaniques pour les services de maintenance des directions de la propreté et de l'eau - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4984	<i>Post-exploitation du Centre d'enfouissement technique de Genas - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4985	<i>Sensibilisation de la population à la réduction des déchets et au tri - Autorisation de signer le marché à procédure adaptée article 30 -</i>	(p. 10)
N°B-2014-4986	<i>Anneau des sciences - Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, d'études diverses et d'expertises pluridisciplinaires (technique, juridique, financier, territoire et environnement, trafic et déplacement) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 23)
N°B-2014-4987	<i>Acquisition, déploiement des licences et support pour les logiciels ESRI et prestations associées - Lancement de la procédure négociée sans mise en concurrence - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 23)
N°B-2014-4988	<i>Fabrication d'outils de curage et d'exploitation des réseaux d'assainissement et d'ouvrages annexes - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 19)
N°B-2014-4989	<i>Bron - Carrefour La Boutasse - Travaux de voirie et réseaux divers (VRD) - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 16)
N°B-2014-4990	<i>Chassieu - Saint Priest - Création d'une voie nouvelle de desserte par le sud d'Eurexpo dénommée LY12 - Marché n°1 : voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 16)
N°B-2014-4991	<i>Chassieu - Saint Priest - Création d'une voie nouvelle de desserte par le sud d'Eurexpo dénommée LY 12 - Marché n°2 : Plantations - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 16)
N°B-2014-4992	<i>Décines Charpieu - Travaux pour l'accessibilité Nord du Grand stade - Lot n°6 : travaux de serrurerie - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée négociée avec mise en concurrence -</i>	(p. 8)
N°B-2014-4993	<i>Francheville - Chemin des Hermières - Requalification de voirie - Marché n°1 : voirie réseaux divers (VRD) - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 16)
N°B-2014-4994	<i>Lyon 1er - Lyon 2°- Rives de Saône - Aménagement des terrasses de la Presqu'île - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure de concours restreint - Indemnisation des concurrents - Indemnisation des membres libéraux du jury -</i>	(p. 8)
N°B-2014-4995	<i>Lyon 2°- Eco-rénovation - Quartier Perrache-Sainte Blandine - Appui à l'animation du programme - Autorisation de signer un marché in house avec la société publique locale (SPL) Lyon Confluence -</i>	(p. 23)
N°B-2014-4996	<i>Lyon 2°- Hôtel Dieu - Aménagement des espaces publics attenants - Autorisation de signer le marché de prestations de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 22)
N°B-2014-4997	<i>Lyon 3°- Projet Lyon Part-Dieu - Mission d'expertise juridique, financière, immobilière, fiscale et de conseil aux montages opérationnels d'aménagement - Autorisation de signer le marché de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 22)
N°B-2014-4998	<i>Lyon 4°- Aménagement de la Place des Tapis - marché n°1 : voirie - eaux pluviales - Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché public -</i>	(p. 16)
N°B-2014-4999	<i>Lyon 7°- Secteur Mazargan - Travaux d'aménagement des espaces publics - Autorisation de signer les 4 marchés de travaux à la suite d'une procédure adaptée négociée -</i>	(p. 22)

N°B-2014-5000	<i>Lyon 9°- Reconstruction du groupe scolaire Antonin Laborde - Marché d'assurances construction - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 22)
N°B-2014-5001	<i>Meyzieu - Rue Gambetta - Travaux de construction d'un égout circulaire des eaux usées diamètre 400 mm - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 19)
N°B-2014-5002	<i>Meyzieu - Aménagement des voiries du quartier Mathiolan - Lot n°1 marché de travaux de voirie et lot n°2 marché de bétons architecturés - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 16)
N°B-2014-5003	<i>Pierre Bénite - Remplacement des analyseurs en continu des fumées d'incinération sur la station d'épuration - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 19)
N°B-2014-5004	<i>Pierre Bénite - Nettoyage et désinfection des tours aéroréfrigérantes de la station d'épuration - Autorisation de signer le marché de prestations à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 19)
N°B-2014-5005	<i>Saint Priest - Entretien de la forêt de Feuilly - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée sans publicité et sans mise en concurrence - Abrogation de la décision n°B-2013-4806 du Bureau du 9 décembre 2013 -</i>	(p. 20)
N°B-2014-5006	<i>Vaulx en Velin - Boulevard urbain est (BUE) - Tronçon La Soie - Marché n°8 : Eclairage public - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 16)
N°B-2014-5007	<i>Vaulx en Velin - Boulevard urbain est (BUE) - tronçon La Soie - Marché n°7 : Travaux de signalisation lumineuse - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 16)
N°B-2014-5008	<i>Villeurbanne - Réaménagement du cours Emile Zola - Tronçon C - Rue L'Herminier à la rue Baratin - Marché n°2 : fourniture de bordures et pierres - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 16)
N°B-2014-5009	<i>Villeurbanne - Prestations de maîtrise d'oeuvre de bâtiment pour la construction de la plateforme de recherche Axel'One sur le campus LyonTech La Doua à Villeurbanne - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure de concours restreint - Indemnisation des membres libéraux du jury -</i>	(p. 20)
N°B-2014-5010	<i>Marchés communautaires attribués à la société Grontmij Environnement & Infrastructures - Avenant collectif de transfert des marchés à la société Grontmij SA -</i>	(p. 18)
N°B-2014-5011	<i>Maintenance du logiciel standard HR Access et services associés - Autorisation de signer un avenant de transfert au profit de la société Sopra HR Software -</i>	(p. 23)
N°B-2014-5012	<i>Lyon 4°- Lyon 9°- Maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement du quai Gillet, du quai Gare d'eau et de l'avenue de Birmingham - Autorisation de signer un avenant n°1 au marché public -</i>	(p. 20)
N°B-2014-5013	<i>Lyon 9°- Groupe scolaire Antonin Laborde - Reconstruction - Marchés de travaux - Autorisation de signer 7 avenants aux marchés publics -</i>	(p. 22)
N°B-2014-5014	<i>Oullins - Création du mail Semard - Marché n°2 - Gestion des eaux pluviales - Autorisation de signer un avenant n°2 au marché public -</i>	(p. 16)
N°B-2014-5015	<i>Saint Germain au Mont d'Or - Travaux pour l'aménagement de la station d'épuration - Autorisation de signer un avenant n°2 au marché -</i>	(p. 19)
N°B-2014-5016	<i>Solaize - Marcy l'Etoile - La Tour de Salvagny - Défense et lutte contre l'incendie - Travaux de renouvellement du parc des hydrants - Lots n°3 et 4 - Extension du périmètre aux Communes de Solaize, Marcy l'Etoile et La Tour de Salvagny - Autorisation de signer 2 avenants aux marchés -</i>	(p. 16)
N°B-2014-5017	<i>Vaulx en Velin - Boulevard urbain est (BUE) - Tronçon La Soie - Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché de travaux de terrassements -</i>	(p. 16)
N°B-2014-5018	<i>Villeurbanne - Vaulx en Velin - Gestion sociale urbaine de proximité (GSUP) - Conventions - Autorisation de signer l'avenant collectif de transfert à l'Office public de l'habitat (OPH) est Métropole habitat -</i>	(p. 24)
N°B-2014-5019	<i>Lyon 5°- Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, de l'immeuble situé 3, rue Soufflot -</i>	(p. 13)
N°B-2014-5020	<i>Lyon 7°- Mise à disposition à la Ville de Lyon, par bail emphytéotique administratif de valorisation, du parc Sergent Blandan, situé rue du Repos -</i>	(p. 13)

N°B-2014-5021	<i>Oullins - Parking Arlès Dufour - Mise à disposition à la société F.M.C.C2 de 5 places de stationnement -</i>	(p. 21)
N°B-2014-5022	<i>Villeurbanne - Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de la foncière Habitat & humanisme, de 8 lots de copropriété dans un immeuble situé 2, cours Tolstoï/1, rue de la Convention à Lyon 3° - Décision modificative à la décision n°B-2013-4625 du 9 octobre 2013 -</i>	(p. 13)
N°B-2014-5023	<i>Charbonnières les Bains - Programme de développement du compostage domestique - Attribution d'une subvention pour le compostage dans les cantines scolaires - Approbation de la convention pour une durée de 2 ans -</i>	(p. 8)
N°B-2014-5024	<i>Lyon 2°- ZAC Lyon Confluence 2°phase - Eviction commerciale de l'EURL Le Vieux Quai de l'immeuble appartenant à la Communauté urbaine de Lyon, situé 42-42 bis, quai Perrache - Approbation d'une convention de résiliation du bail -</i>	(p. 13)
N°B-2014-5025	<i>Saint Priest - Autorisation d'accès à des bassins d'eaux pluviales en cas de sinistre pour manoeuvrer une vanne - Convention d'occupation précaire avec la SNC Cogedim Grand Lyon -</i>	(p. 19)
N°B-2014-5026	<i>Sainte Foy lès Lyon - Lyon 1er - Programme de développement du compostage domestique - Attribution de subventions aux copropriétés - Approbation des conventions composts collectifs pour une durée de 3 ans -</i>	(p. 8)
N°B-2014-5027	<i>Propriété d'une invention concernant une vanne de stockage à flux continu composée de plusieurs volets à ouverture différée - Protocole transactionnel entre la Communauté urbaine de Lyon et M. Lorini -</i>	(p. 19)
N°B-2014-5028	<i>Marché de vidage des corbeilles de propreté - Protocole d'accord transactionnel entre la Communauté urbaine de Lyon et la société Onyx ARA -</i>	(p. 8)
N°B-2014-5029	<i>Lyon 2°- Zone d'aménagement concertée (ZAC) Lyon Confluence - Construction du groupe scolaire Germaine Tillon, d'un centre de loisirs sans hébergement et d'une crèche et d'un relais d'assistances maternelles - Lot n°3 : gros oeuvre - Autorisation de signer le protocole d'accord transactionnel -</i>	(p. 21)
N°B-2014-5030	<i>Lyon 4°- Lyon 9°- Pont Schuman et ses abords - A ménagement des voiries du quai Gillet et de l'avenue de Birmingham - Travaux d'assainissement - Autorisation de signer le protocole d'accord transactionnel -</i>	(p. 20)
N°B-2014-5031	<i>Saint Romain au Mont d'Or - Délivrance d'une information erronée sur la situation d'assainissement d'un immeuble lors d'une vente - Protocole transactionnel entre la Communauté urbaine de Lyon et M. et Mme De Rancourt De Mimerand -</i>	(p. 19)
N°B-2014-5032	<i>Décines Charpieu - Création d'une voie nouvelle n° 17 - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) -</i>	(p. 13)
N°B-2014-5033	<i>Villeurbanne - Carré de Soie - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Villeurbanne La Soie - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) -</i>	(p. 13)
N°B-2014-5034	<i>Marchés communautaires attribués à la société Vinci (anciennement Cegelec SAS) - Avenant collectif de transfert des marchés à la société Cegelec Mobility -</i>	(p. 18)
N°B-2014-5035	<i>Lyon 3°- Achat d'électricité pour le bâtiment situé au 115, avenue Lacassagne - Autorisation de signer le marché subséquent de fournitures à la suite de l'accord-cadre : achat d'électricité pour les bâtiments de la Communauté urbaine de Lyon pour les puissances > 36 kilovoltampères (KVA) -</i>	(p. 21)
N°B-2014-5036	<i>Caluire et Cuire - Programme d'aménagement d'ensemble (PAE) du Centre - Attribution et autorisation de signer le marché complémentaire à la mission de maîtrise d'oeuvre -</i>	(p. 22)
N°B-2014-5037	<i>Lyon 2°- Remise en conformité trentenaire de l'installation sprinklers du Centre d'échanges de Lyon Perrache (CELP) - Autorisation de signer l'accord-cadre de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres -</i>	(p. 21)

Présidence de monsieur Gérard Collomb

Président

Le 3 février 2014, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le 27 janvier 2014 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRÉSIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Murielle Laurent pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Murielle Laurent vous avez la parole.

(Madame Murielle Laurent est désignée et procède à l'appel nominal).

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Charrier, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Mme David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Crédoz, Bernard R., Bouju, Mme Laurent, M. Vesco, Mme Frih, M. Assi.

Absents excusés : Mmes Guillemot (pouvoir à Mme Laurent), Pédrini (pouvoir à M. Darne J.), Besson (pouvoir à M. Kimelfeld), Dognin-Sauze (pouvoir à M. Crédoz), Gelas (pouvoir à M. Bernard R.), M. Claisse (pouvoir à Mme Frih), Mme Peytavin, MM. Julien-Laferrrière, Sangalli.

Absents non excusés : Mme Domenech Diana, MM. Daclin, Calvel, Arrue, Passi, Sécheresse, Rivalta, David G., Lebuhotel.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte)

Adoption des procès-verbaux des Bureaux

des 9 décembre 2013 et 6 janvier 2014

M. LE PRÉSIDENT : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance des procès-verbaux des Bureaux des 9 décembre 2013 et 6 janvier 2014. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais les mettre aux voix.

(Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité).

N° B-2014-4994 - Lyon 1er - Lyon 2° - Rives de Saône - Aménagement des terrasses de la Presqu'île - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure de concours restreint - Indemnisation des concurrents - Indemnisation des membres libéraux du jury - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2014-4992 - Décines Charpieu - Travaux pour l'accessibilité Nord du Grand stade - Lot n° 6 : travaux de serrurerie - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée négociée avec mise en concurrence - Direction de la voirie -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Crimier rapporte les dossiers n° B-2014-4994 et B-2014-4992. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CRIMIER, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, après cette présentation toute en couleurs et en lumières, pour une réalisation qui fera date dans l'histoire de Lyon, il s'agit d'attribuer et de vous autoriser

à signer, monsieur le Président, le marché de maîtrise d'œuvre relatif à l'aménagement des Terrasses de la Presqu'île.

J'ai un deuxième dossier, monsieur le Président. Il s'agit de vous autoriser à signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée, négociée avec mise en concurrence, pour les travaux d'accessibilité Nord du Grand Stade, lot n° 6, travaux de serrurerie. Ces travaux sont d'ampleur, vu le montant du marché, notamment avec une charpente de 185 mètres carrés sur le mail d'accès Nord au Grand stade.

M. LE PRÉSIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CRIMIER.

N° B-2014-4981 - Collecte et traitement des déchets diffus spécifiques issus des déchèteries et des services de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

N° B-2014-4982 - Fourniture de sacs en polyéthylène (PEBD) pour le ramassage des déchets urbains sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

N° B-2014-4983 - Fourniture d'organes de transmission mécaniques pour les services de maintenance des directions de la propreté et de l'eau - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

N° B-2014-4984 - Post-exploitation du Centre d'enfouissement technique de Genas - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée - Direction de la propreté -

N° B-2014-4985 - Sensibilisation de la population à la réduction des déchets et au tri - Autorisation de signer le marché à procédure adaptée article 30 - Direction de la propreté -

N° B-2014-5023 - Charbonnières les Bains - Programme de développement du compostage domestique - Attribution d'une subvention pour le compostage dans les cantines scolaires - Approbation de la convention pour une durée de 2 ans - Direction de la propreté -

N° B-2014-5026 - Sainte Foy lès Lyon - Lyon 1er - Programme de développement du compostage domestique - Attribution de subventions aux copropriétés - Approbation des conventions composts collectifs pour une durée de 3 ans - Direction de la propreté -

N° B-2014-5028 - Marché de vidage des corbeilles de propreté - Protocole d'accord transactionnel entre la Communauté urbaine de Lyon et la société Onyx ARA - Direction de la propreté -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Philip rapporte les dossiers n° B-2014-4981 à B-2014-4985, B-2014-5023, B-2014-5026 et B-2014-5028. Monsieur Philip, vous avez la parole.

M. le Vice-Président PHILIP, rapporteur : Monsieur le Président, j'en ai beaucoup mais ils sont simples. Le dossier n° B-2014-4981 concerne la collecte et le traitement des déchets

diffus issus des déchèteries et l'autorisation pour monsieur le Président de signer le marché.

Le dossier n° B-2014-4982 est relatif à la fourniture de sacs en polyéthylène pour le ramassage des déchets urbains. Vous savez, ce sont les sacs que l'on voit partout quand les cantonniers ont fini leur tâche. C'est également une autorisation de signer le marché.

Le dossier n° B-2014-4983 concerne des organes de transmission mécanique pour la maintenance des directions de la propreté et de l'eau. C'est la même chose, une autorisation de signer le marché.

Le dossier n° B-2014-4984 est relatif à la post-exploitation du centre d'enfouissement technique de Genas, avec la signature du marché correspondant.

Le dossier n° B-2014-4985 concerne la sensibilisation de la population à la réduction des déchets et des tris qui fait également l'objet d'un marché.

Le dossier n° B-2014-5023 concerne le compostage dans les cantines scolaires qui fait l'objet d'une convention de 2 ans, avec une autorisation de signature.

Le dossier n° B-2014-5026 concerne la même chose mais cette fois-ci, c'est pour les copropriétés avec une durée de 3 ans et non plus de 2.

Le dernier dossier n° B-2014-5028 est relatif à une adaptation de l'accord avec la société Onyx ARA qui un marché passé en 2011, dans lequel il y a un avenant quand le nombre de corbeilles augmente. Vous avez dans le document, l'augmentation des lots n° 1, 2, 3 et 4, avec une autorisation pour le Président de signer l'avenant. Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Merci bien, je les mets aux voix. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président PHILIP.

N° B-2014-4882 - Bron - Acquisition des lots n° 118, 109, 903 et 368 situés bâtiments A6 et C19 dépendant d'un immeuble en copropriété Caravelle, situé 356, route de Genas et appartenant à la société Alliade habitat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4883 - Bron - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 28, rue des Fleurs et appartenant aux époux Orfeuvre - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4884 - Bron - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain situé 1, rue Payan et appartenant à M. Max Rudler - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4885 - Bron - Acquisition des lots n° 170 et 354 dépendant d'un immeuble de la copropriété Le Terraillon situé bâtiment A au 11, rue Guynemer et appartenant à M. et Mme Mouloud Oudjoudi - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4886 - Bron - Acquisition des lots n° 67 et 251 dépendant d'un immeuble de la copropriété Le Terraillon situé Bâtiment A au 7, rue Guynemer et appartenant à M. et Mme Taïeb et Aïcha Benalouane - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4887 - Bron - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue des Fleurs et appartenant aux époux Goubet - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4888 - Bron - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Emile Vial et appartenant à Mme Rahmouna Amer - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4889 - Bron - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n° 23 et 207 de la copropriété le Terraillon, situés 13, rue Guynemer et appartenant à M. et Mme Mahmut et Songul Akay - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4890 - Bron - Acquisition de 10 appartements et de 10 caves dans la copropriété le Terraillon, appartenant à la société Alliade habitat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4891 - Cailloux sur Fontaines - Acquisition de 3 terrains nus situés 185, chemin du Riveau et appartenant à M. Pierre Odet et Mme Patricia Jouassin - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4892 - Champagne au Mont d'Or - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située boulevard de la République et appartenant aux époux André Perreaut - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4893 - Collonges au Mont d'Or - Mise en demeure d'acquérir portant sur une partie de la propriété située 4, rue de Peytel et appartenant à M. Georges Defarge - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4894 - Corbas - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain situées rue Centrale et appartenant aux époux Rispoli - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4895 - Décines Charpieu - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain situé rue Lamartine et appartenant à M. Jean-Marc Berlioz - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4896 - Irigny - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 17, rue Daisy Georges Martin et appartenant à M. et Mme Philipona - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4897 - La Mulatière - Secteur Yzeron-Sémard - Acquisition d'un ensemble immobilier comprenant un petit immeuble sur rue et une dépendance sur cour, situé au 21, rue Gabriel Péri et appartenant aux conjoints Rogerio - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4898 - Lyon 2° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon Confluence phase 1 - Acquisition, à titre gratuit, de terrains nus aménagés représentant les abords de la place nautique, situés rue Paul Montrochet, allée Ambroise Croizat et quai François-Barthélemy Arlès-Dufour et appartenant à la Société publique locale (SPL) Lyon Confluence - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4899 - Lyon 3° - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain nu situé rue Garibaldi et appartenant aux Hospices civils de Lyon - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4900 - Lyon 3° - Projet Lyon Part-Dieu - Acquisition d'un appartement formant le lot numéro 1064 de la copropriété le Vivarais, situé au 33, boulevard Vivier Merle, dans le périmètre de la place de Milan et appartenant à monsieur Gilles Lourdeaux - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4901 - Lyon 9° - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain à détacher d'une propriété située boulevard de La Duchère et appartenant à la société Investim - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4902 - Meyzieu - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Joseph Desbois et appartenant à l'Association syndicale libre (ASL) le Domaine des Cyprès - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4903 - Mions - Saint Priest - Liquidation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) des Pierres Blanches - Acquisition, à titre onéreux, des fonciers relatifs aux voiries et à titre gratuit de l'emprise de la voie ferrée ainsi que des reliquats de la voie ferrée, propriétés de la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4904 - Mions - Acquisition, à titre gratuit, de 5 parcelles de terrain situées quartier Joliot Curie et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4905 - Rillieux la Pape - Acquisition, à titre gratuit, de 5 parcelles de terrain situées place et rue Nicolas Boileau et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain, DYNACITE - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4906 - Rillieux la Pape - Acquisition à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 1 à 3, avenue de l'Europe et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain, DYNACITE - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4907 - Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située 436 et 438, route de la Nation et appartenant aux co-indivisaires M. Marc Fournaux, M. Nicolas Fontanel, M. Carlos Burgos et Mme Geneviève Defago, M. Robillard et Mlle Achard - Abrogation de la décision n° B-2010-1989 du Bureau du 13 décembre 2010 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4908 - Saint Genis les Ollières - Acquisition d'une parcelle de terrain dépendant de la propriété située 15, rue Louis Gayet et appartenant aux époux Malod - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4909 - Saint Genis les Ollières - Acquisition d'une parcelle de terrain dépendant de la propriété située 17, rue Louis Gayet et appartenant à M. Hubert Vidard - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4910 - Saint Priest - Acquisition d'une parcelle de terrain située boulevard de l'Europe et appartenant au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du Rhône - Abrogation de la décision n° B-2013-4138 du Bureau du 13 mai 2013 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4911 - Solaize - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 85, chemin de Beauregard et appartenant à Mme Marie-Claude Bombrun - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4912 - Solaize - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain nu situées 186, chemin de Beauregard et appartenant à M. André Fasson - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4913 - Vaulx en Velin - Acquisition d'un immeuble situé 9, allée du Textile et appartenant à la SCI Diane - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4914 - Vaulx en Velin - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées lieu-dit Les Paches et appartenant à la Commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4915 - Vénissieux - Acquisition d'un immeuble situé 14, rue Pasteur et appartenant à M. Dominique Beaufrère - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4916 - Vernaison - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située chemin des Flaches et appartenant à l'indivision Bony - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4917 - Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte-Ciel nord - Acquisition des lots de copropriété n° 1, 8, 15 et 17 de l'immeuble en copropriété situé 2, rue Jean Bourgey et appartenant à M. Henri Dufour - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4918 - Villeurbanne - Acquisition des lots n° 3 et 4 de la copropriété située 12, rue Francia et appartenant à monsieur et madame Henri et Juliette Martinez - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4919 - Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte-Ciel nord - Acquisition des biens situés 18, bis et 20, rue Léon Chomel, sur la parcelle cadastrée BD 69 et appartenant à M. Paul Cléchet - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4920 - Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte-Ciel nord - Acquisition du lot n° 2 de la copropriété située 110, rue Francis de Pressensé et appartenant à Mme Chantal Guillermin et M. Armand Kazan - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4921 - Villeurbanne - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain nu, situé 94-96, rue Léon Blum et appartenant à la SCI Lyon Villeurbanne Cyprian - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4922 - Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte-Ciel nord - Acquisition des lots n° 2, 4, 8, 9, 12 et 13 de l'immeuble en copropriété situé 17, rue Léon Chomel et appartenant à Mme Odette Veyrand, veuve Charreton - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4923 - Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte-Ciel nord - Acquisition du lot n° 1 du bâtiment A de la copropriété située 110, rue Francis de Pressensé et appartenant à M. Jean-Louis Kazan - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4924 - Villeurbanne - Acquisition d'une parcelle de terrain située 229 et 231, cours Emile Zola et appartenant aux copropriétaires de l'immeuble Le Zola France - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4925 - Villeurbanne - Acquisition d'un terrain nu situé 44, rue de la Filature et appartenant aux conjoints Jacobelli-Lapierre - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4926 - Villeurbanne - Acquisition d'une parcelle de terrain située 266, rue du 4 août 1789 et appartenant aux copropriétaires de l'immeuble Le Ronsard - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4927 - Villeurbanne - ZAC Gratte-Ciel nord - Acquisition de la parcelle cadastrée BD 41, située 108, rue Francis de Pressensé et appartenant à M. Robert Veilhan et Mme Cécile Veilhan Massiani - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4928 - Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte-Ciel nord - Acquisition des lots n° 1, 3, 5, 6, 7, 10, 14, 15 et 16 de l'immeuble en copropriété situé 17, rue Léon Chomel et appartenant à Mme Alexandrine Charreton, veuve

Blanc - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4929 - Villeurbanne - Acquisition, à titre gratuit, de 6 parcelles de terrain nu situées rue Serge Ravanel et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) dénommé est Métropole habitat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4930 - Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte-Ciel nord - Acquisition d'un immeuble situé 7, passage de l'Etoile et appartenant aux conjoints Pitance - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4931 - Bron - Cession, à monsieur et madame Mahmut et Songul Akay, d'un appartement et d'une cave formant, respectivement, les lots n° 177 et 168 de la copropriété Caravelle, situés 356, route de Genas - Bâtiment A - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4932 - Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terrailon - Cession, à la société Alliade habitat, d'un terrain nu composé des parcelles cadastrées B 2921, B 2923 et B 2926, situé 358-360, route de Genas - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4933 - Bron - Cession, à la SCI l'Espace Entreprise, de 2 parcelles de terrain situées rue Albert Camus - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4934 - Craponne - Cession au groupe Confiance immobilier, avec faculté de substitution, des lots n° 1 et 2 dans un immeuble en copropriété situé 1, avenue Jean Bergeron - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4935 - Décines Charpieu - Cession, à la société AST Promotion, d'un terrain situé 23, rue du Prainet - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4936 - Lyon 3° - Cession, aux conjoints Rivière-Perrier, avec faculté de substitution, d'un tènement immobilier situé 57, rue Feuillat - Institution de servitudes - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4937 - Lyon 7° - Revente à la Ville d'un local - lot n° 5 de l'état descriptif de division en volumes, dépendant d'un ensemble immobilier dénommé La Boétie situé 25, rue Jaboulay - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4938 - Lyon 8° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord - Cession, à la société Bouygues Immobilier, d'un terrain nu formant le lot n° 23, issu des parcelles cadastrées AN 266, AN 269 et AN 272, situé rue capitaine Elisabeth Boselli et rue professeur Ranvier - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4939 - Lyon 9° - Cession par annuités, à la Société par action simplifiée (SAS) Cityzen, d'un tènement immobilier situé au 24-26, rue Berjon - Autorisation donnée à la SAS Cityzen

de déposer des demandes de permis de construire et de démolir - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4941 - Lyon 9° - Cession à la SAS Cityzen d'un tènement immobilier situé 10-12, rue Berjon et autorisation donnée à la SAS Cityzen de déposer une demande de permis de construire - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4942 - Lyon 9° - Cession, à la Société civile immobilière (SCI) Noaho Résidences d'un tènement immobilier situé 11, 13, 15, 17, rue des Tanneurs et 2, rue du Bourbonnais - Abrogation de la décision n° B-2013-4234 du Bureau du 10 juin 2013 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4943 - Lyon 9° - Revente à la Ville de Lyon d'une propriété bâtie située 20, rue Tissot - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4944 - Meyzieu - Cession, à la société Soléo Services ou toute personne morale contrôlée par ladite société, d'un immeuble situé 8 bis, avenue du docteur Schweitzer - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4945 - Rillieux la Pape - Opération d'aménagement Les Balcons de Sermenaz - Cession par annuités, à la SERL, d'un terrain nu issu de la parcelle cadastrée AO 482, situé avenue Général Leclerc - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4946 - Saint Fons - Cession à la Société en nom collectif (SNC) Girardet ou toute autre société se substituant, de parcelles de terrain à détacher des parcelles cadastrées AM 5, AM 73, AM 75 et AM 76 et situées 6, rue Louis Girardet - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4947 - Saint Priest - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle - Cession à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône, de parcelles et de lots de la copropriété Les Alpes, le tout situé boulevard Edouard Herriot, rue Juliette Récamier, avenue Jean Jaures et rue Maréchal Leclerc - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4948 - Vaulx en Velin - Cession, à la Commune, d'un tènement immobilier situé 85, rue Jacquard - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4949 - Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Grappinière - Cession à la société Noaho de l'îlot 4, formé des parcelles cadastrées AV 426, AV 428 et AV 430, situé rue Général Charles Delestraint et chemin de Balmont - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4950 - Vaulx en Velin - Revente à la Commune d'une maison d'habitation située 6, rue Victor Hugo - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4951 - Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'Hôtel de ville - Cession, à la Société d'études et de réalisations (SIER), d'un terrain nu formant l'îlot 1C, situé avenue Gabriel Péri et avenue Maurice Thorez - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4952 - Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'Hôtel de ville - Cession, à la société Allié Habitat, d'un terrain nu formant l'îlot Z, constitué des parcelles cadastrées BD 346 et BD 350, situé rue Hô Chi Minh, avenue Gabriel Péri et avenue Salvador Allende - Déclassement de la parcelle cadastrée BD 350 du domaine public communautaire - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4953 - Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'Hôtel de ville - Cession, à la société Adoma, d'un terrain nu formant l'îlot G3 nord-est, constitué de la parcelle cadastrée BD 363, situé rue Hô Chi Minh et rue de Condorcet - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4954 - Vaulx en Velin - Revente, à la Commune, d'un terrain situé 6, rue Victor Hugo - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4955 - Vénissieux - Cession, à la Ville, de 4 parcelles de terrain nu situées rue Gaspard Picard - Ilot Jacques Brel - Autorisation donnée à la Ville de déposer une demande de permis de construire et toute autorisation d'urbanisme portant sur ces parcelles - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4956 - Villeurbanne - Cession à la Société Immobilière d'Etudes et de Réalisations (SIER) de 2 terrains cadastrés BB 113 et BB 114, situés 128-132, avenue Roger Salengro à Villeurbanne - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4958 - Lyon 7° - Ilot Mazagran - Libération d'un tènement industriel situé 29, rue Salomon Reinach - Versement de l'indemnité d'éviction du bail commercial à la société GM Contrôle Technique Automobile - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4959 - Mions - Libération, par la société EARL Les Grandes Terres, exploitant agricole, de 2 parcelles de terrain situées au lieu-dit la Femme Morte - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4960 - Saint Germain au Mont d'Or - Libération par M. Jean-François Moirou, exploitant agricole, de 2 parcelles de terrain dépendant de propriétés situées avenue de la Paix - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4961 - Vaulx en Velin - Libération d'un local situé dans l'ensemble immobilier situé 4, allée du Textile et indemnisation de la société Gravure Diffusion - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4962 - Lyon 2° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon Confluence 2° phase - Autorisation donnée à la société publique locale (SPL) Lyon Confluence de déposer une demande de permis de démolir un immeuble situé au 81, quai Perrache et un immeuble au 190, cours Charlemagne - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4963 - Lyon 3° - Autorisation donnée à la société MD Conseil de déposer une demande de permis de construire portant sur les biens communautaires situés 204-206, rue de Créqui et cadastrés AO 106 et AO 107 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4965 - Lyon 5° - Autorisation donnée à la société Alliade habitat de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire situé 5, rue Saint Fiacre et cadastré AT 4 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4966 - Lyon 7° - Autorisation donnée à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) de déposer une demande de permis de démolir portant sur les biens communautaires situés 40, rue Crépet et 11, rue Clément Marot cadastrés BS 4, BS 31, BS 41, BS 55, BS 56 et BS 60 et situés 14 et 30 bis, rue du Pré Gaudry cadastrés BN 131 et BN 132 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-4967 - Décines Charpieu - Institution, à titre gratuit, d'une servitude de passage d'une canalisation d'eau potable au profit de la Communauté urbaine de Lyon, sur la parcelle cadastrée BN 302 située impasse Pierre Gay et appartenant aux copropriétaires de l'impasse Pierre Gay - Approbation d'une convention - Abrogation de la décision n° B-2009-0666 du Bureau du 23 février 2009 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-5019 - Lyon 5° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, de l'immeuble situé 3, rue Soufflot - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-5020 - Lyon 7° - Mise à disposition à la Ville de Lyon, par bail emphytéotique administratif de valorisation, du parc Sergent Blandan, situé rue du Repos - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-5022 - Villeurbanne - Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de la foncière Habitat & humanisme, de 8 lots de copropriété dans un immeuble situé 2, cours Tolstoï/1, rue de la Convention à Lyon 3° - Décision modificative à la décision n° B-2013-4625 du 9 octobre 2013 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-5024 - Lyon 2° - ZAC Lyon Confluence 2° phase - Eviction commerciale de l'EURL Le Vieux Quai de l'immeuble appartenant à la Communauté urbaine de Lyon, situé 42-42 bis, quai Perrache - Approbation d'une convention de résiliation du bail - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-5032 - Décines Charpieu - Création d'une voie nouvelle n° 17 - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-5033 - Villeurbanne - Carré de Soie - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Villeurbanne La Soie - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Barral rapporte les dossiers n° B-2014-4882 à B-2014-4939, B-2014-4941 à B-2014-4956, B-2014-4958 à B-2014-4963, B-2014-4965 à B-2014-4967, B-2014-5019 et B-2014-5020, B-2014-5022, B-2014-5024, B-2014-5032 et B-2014-5033. Monsieur Barral, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BARRAL, rapporteur : Oui, monsieur le Président, mesdames, messieurs, ce matin je voudrais vous présenter 90 dossiers pour 27,600 M€ de recettes et 9,700 M€ de dépenses. Malgré tout, la Communauté urbaine récupérerait 17,870 M€.

Je commence par les dossiers d'acquisitions, à titre gratuit, de 14 847 mètres carrés de terrain relatifs aux projets de voirie de proximité. Il s'agit des dossiers n° B-2014-4883, B-2014-4884, B-2014-4887, B-2014-4888, B-2014-4892, B-2014-4894, B-2014-4895, B-2014-4896 et B-2014-4899, B-2014-4901, B-2014-4902, B-2014-4904, B-2014-4905, B-2014-4906, B-2014-4911, B-2014-4912, B-2014-4921 et B-2014-4929 concernant les Communes de Bron, Champagne au Mont d'Or, Corbas, Décines Charpieu, Irigny, Lyon 3°, Lyon 9°, Meyzieu, Mions, Rillieux la Pape, Solaize et Villeurbanne.

Ensuite, toujours pour des projets de voirie de proximité, 1 245 mètres carrés sont acquis pour un montant de 65 427,20 €. Il s'agit des dossiers n° B-2014-4891, B-2014-4907, B-2014-4908, B-2014-4909, B-2014-4910, B-2014-4916, B-2014-4924, B-2014-4925 et B-2014-4926 concernant les Communes de Cailloux sur Fontaine, Rochetaillée sur Saône, Saint Genis les Ollières, Saint Priest, Vernaison et Villeurbanne.

Ensuite, le dossier n° B-2014-4914 à Vaulx en Velin, pour la direction de l'eau, concerne la protection des eaux de captage. Il s'agit de l'acquisition d'un terrain de 12 572 mètres carrés pour un montant de 3 771,60 €.

Puis, le dossier n° B-2014-4915 à Vénissieux concerne une réserve foncière. Il s'agit d'acquérir une maison sur un terrain pour un montant de 204 600 €.

Ensuite, 5 dossiers concernent la copropriété Le Terrailon sur la Commune de Bron. Il s'agit de l'acquisition totale de 15 logements, 15 caves et les parties communes s'y rattachant pour un montant de 771 848,70 €.

Les dossiers n° B-2014-4913 et B-2014-4918 à Vaulx en Velin et Villeurbanne, concernent l'aménagement du Carré de Soie. Il s'agit d'acquérir un bâtiment et des lots pour un montant total de 705 000 €.

Le dossier n° B-2014-4903 à Mions et Saint Priest concerne l'acquisition auprès de la SERL, dans le cadre de la liquidation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) des Pierres blanches, de l'ensemble des tènements correspondant aux voiries pour

une surface de 19 810 mètres carrés, acquisition moyennant un montant de 3 787 225,20 € TTC.

Ensuite, le dossier n° B-2014-4898 à Lyon 2° concerne la ZAC Lyon Confluence phase 1. Il s'agit d'acquérir un terrain de 8 780 mètres carrés, acquisition effectuée à titre gratuit.

Le dossier n° B-2014-4897 à La Mulatière concerne le projet Yzeron-Sémard. Il s'agit d'acquérir un immeuble pour un montant de 190 000 €.

Le dossier n° B-2014-4900 à Lyon 3° concerne une réserve foncière dans le cadre du projet Lyon Part-Dieu. Il s'agit d'acquérir un logement pour un montant de 100 000 €.

A Villeurbanne, les 8 dossiers n° B-2014-4917, B-2014-4919, B-2014-4920, B-2014-4922, B-2014-4923, B-2014-4927, B-2014-4928 et B-2014-4930 concernent la ZAC Gratte-Ciel nord. Il s'agit d'acquérir 2 maisons, 4 logements, 8 caves, 3 greniers, 2 locaux, 2 bâtiments en copropriété, une maisonnette et un hangar, avec les parties communes se rattachant à ces propriétés pour un montant de 3 402 000 €.

Ensuite, il s'agit des dossiers de cessions. Le dossier n° B-2014-4951 à Vaulx en Velin concerne une cession auprès de la Société d'études et de réalisations (SIER) dans le cadre de la ZAC de l'Hôtel de ville, d'un terrain de 8 908 mètres carrés pour un montant de 3 975 792,90 €.

Le dossier n° B-2014-4952 à Vaulx en Velin concerne une réserve foncière. Il s'agit de la cession à Alliade Habitat, toujours dans le cadre de la ZAC de l'Hôtel de ville, de terrains de 4 385 mètres carrés pour un montant de 1 336 330,50 €.

Le dossier n° B-2014-4953 concerne également Vaulx en Velin, ZAC de l'Hôtel de ville. Il s'agit de céder à la société Adoma, un terrain de 2 487 mètres carrés pour un montant de 393 567,75 €.

Le dossier n° B-2014-4947 à Saint Priest s'inscrit dans le cadre de la ZAC du Triangle. Il s'agit de céder, à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône, des terrains et des lots en copropriété pour un montant de 3 592 088,38 €.

Le dossier n° B-2014-4945 à Rillieux la Pape s'inscrit dans le cadre de l'opération d'aménagement les Balcons de Sermenaz. Il s'agit de céder auprès de la SERL un terrain de 66 675 mètres carrés pour un montant de 4 231 444,46 € TTC.

Le dossier n° B-2014-4931 à Bron concerne la cession d'un logement et d'une cave et des parties communes s'y rattachant pour un montant de 70 000 €. Il s'agit de reloger une famille.

Le dossier n° B-2014-4932 à Bron concerne une réserve foncière et la cession à Alliade Habitat dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terraillon, d'un terrain de 2 091 mètres carrés pour un montant de 902 400 € TTC.

Le dossier n° B-2014-4949 à Vaulx en Velin concerne la cession à la société Noaho dans le cadre de la ZAC de la Grappinière, d'un terrain de 6 911 mètres carrés pour un montant de 642 628,08 €.

Le dossier n° B-2014-4955 à Vénissieux concerne la cession à la Ville, pour la construction du nouveau groupe scolaire, d'un terrain de 6 526 mètres carrés pour un montant de 710 000 €.

Le dossier n° B-2014-4944 à Meyzieu concerne la cession à la société Soléo Services dans le cadre de son regroupement de son siège social, d'un terrain de 3 206 mètres carrés, pour un montant de 274 433,60 € TTC.

Les dossiers n° B-2014-4939 et B-2014-4941 à Lyon 9° concernent : pour le premier, la cession à la Société par action simplifiée (SAS) Cityzen dans le cadre du parc d'activités Greenpolis, d'une parcelle bâtie de 2 215 mètres carrés pour un montant de 551 850 €. Le second dossier est également relatif à la même société, pour la cession d'un terrain de 3 078 mètres carrés, pour un montant de 880 159,44 € TTC.

Ce dossier fait l'objet d'une note au rapporteur déposée sur les pupitres :

Dans l'exposé des motifs, au paragraphe commençant par "Un accord est intervenu entre...", ainsi que dans le dispositif, il convient de :

- supprimer la mention "calculée sur la marge",

- modifier le montant estimatif de la TVA qui s'élève à **162 045 €** au lieu de 69 934,44 €,

- modifier le montant estimatif TTC qui s'élève à **972 270 € TTC** au lieu de 880 159,44 € TTC,

- modifier le produit de la cession patrimoniale qui s'élève à **972 270 €** au lieu de 880 159,44 €.

Ensuite, le dossier n° B-2014-4938 à Lyon 8° concerne la cession à la société Bouygues Immobilier dans le cadre de la ZAC Mermoz nord d'un terrain de 1 874 mètres carrés pour un montant de 2 268 000 €.

Le dossier n° B-2014-4933 à Bron concerne la cession à la SCI l'Espace Entreprise pour l'installation de bureaux dans le secteur Albert Camus, d'un terrain de 6 540 mètres carrés pour un montant de 1 025 880 € TTC.

Le dossier n° B-2014-4948 à Vaulx en Velin concerne la cession à la Commune pour l'extension du groupe scolaire, d'une propriété bâtie pour un montant de 250 000 €.

Le dossier n° B-2014-4935 concerne Décines Charpieu. Il s'agit de céder à la société AST Promotion, dans le cadre de la réalisation d'un programme immobilier, un terrain de 209 mètres carrés pour un montant total de 33 771,72 €.

Le dossier n° B-2014-4946 à Saint Fons concerne la cession, à la SNC Girardet toujours pour la réalisation d'un programme immobilier, d'un terrain de 2 500 mètres carrés au prix de 509 208,45 €.

Le dossier n° B-2014-4942 à Lyon 9° concerne la cession à la SCI Noaho Résidences dans le cadre de la réalisation d'un programme immobilier, de 4 bâtiments pour un montant de 580 000 €.

Le dossier n° B-2014-4934 à Craponne concerne la cession à Confiance immobilier, pour la réalisation d'une résidence senior, des lots de copropriété pour un montant de 470 355,06 €.

Toujours sur des dossiers de cessions, le dossier n° B-2014-4956 à Villeurbanne concerne la cession de 2 terrains à la SIER, en vue de la réalisation d'un programme immobilier, pour un montant de 1 175 239,44 € TTC.

Ensuite, les dossiers n° B-2014-4954 et n° B-2014-4950 à Vaulx en Velin concernent la cession, à la Commune, pour des opérations de logement social, d'un terrain de 717 mètres carrés pour un montant de 195 000 € et d'une maison pour un montant de 219 000 €.

Le dossier n° B-2014-4936 à Lyon 3° concerne la cession à l'Ecole Emile Colh dans le cadre de son transfert, d'un bâtiment industriel de 7 393 mètres carrés pour un montant de 1 500 000 €.

Le dossier n° B-2014-4937 à Lyon 7° concerne la cession, à la Ville, dans le cadre d'espace multiservices, d'un local pour un montant de 94 000 €.

Le dossier n° B-2014-4943 à Lyon 9° : il s'agit de céder 3 bâtiments, à la Ville, pour la création d'un espace vert pour un montant de 700 000 €.

Le dossier n° B-2014-5024 à Lyon 2° s'inscrit dans le cadre de la ZAC Lyon Confluence, phase 2. Il s'agit de verser une indemnité d'éviction commerciale d'un montant de 300 000 €. Ce dossier fait l'objet d'une note au rapporteur, déposée sur les pupitres :

"Dans l'exposé des motifs, à la fin du paragraphe commençant par "C'est pourquoi il a été négocié...", il convient de lire le "30 juin 2014" au lieu du "30 avril 2014".

Le dossier n° B-2014-5020 à Lyon 7° concerne le parc sergent Blandan. Il s'agit de mettre en place un bail emphytéotique au profit de la Ville pour un montant de 142 800 € pour une durée de 25 ans.

Le dossier n° B-2014-4960 à Saint Germain au Mont d'Or s'inscrit dans le cadre de la requalification de l'avenue de la Paix. Il s'agit de libérer 2 parcelles de terrain avec une indemnité d'un montant de 310 €.

Le dossier n° B-2014-4959 à Mions dans le cadre de la protection rapprochée du puits de captage sur les Grandes Terres, concerne la libération de 2 parcelles avec une indemnité d'éviction versée à la propriétaire d'un montant de 2 750 €.

Le dossier n° B-2014-4963 à Lyon 3° concerne le programme de logements. Il s'agit d'autoriser MD Conseil à déposer un permis de construire.

Le dossier n° B-2014-4965 à Lyon 5° s'inscrit dans le cadre d'un programme de logements sociaux. Il s'agit également d'autoriser Alliade habitat à déposer une demande de permis de construire.

Le dossier n° B-2014-4966 à Lyon 7° concerne la ZAC des Girondins. Il s'agit d'autoriser la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) à déposer une demande de permis de démolir.

Le dossier n° B-2014-4961 à Vaulx en Velin concerne le Carré de Soie. Il s'agit de libérer un local avec une indemnité au profit de la société Gravure Diffusion d'un montant de 50 000 €.

Le dossier n° B-2014-5021 à Oullins s'inscrit dans le cadre de la réalisation de 5 places de stationnement. Il s'agit de mettre en place une convention de 15 ans avec un loyer annuel de 4 950 €, avec la société FMC C2.

Le dossier n° B-2014-4967 à Décines Charpieu s'inscrit dans le cadre du service de l'eau. Il s'agit d'instituer une servitude de

passage de canalisation d'eau potable, servitude qui se fera à titre gratuit.

Le dossier n° B-2014-4958 à Lyon 7° concerne l'îlot Mazagran. Il s'agit également de libérer un tènement industriel avec une indemnité de 85 000 € au profit de la société GM Contrôle Technique Automobile.

Le dossier n° B-2014-4962 à Lyon 2° concerne la ZAC Confluence phase 2. Il s'agit d'autoriser un dépôt de permis de construire auprès de la société publique locale (SPL) Lyon Confluence.

Le dossier n° B-2014-5022 à Villeurbanne, dans le cadre de la réalisation de 4 logements prêt locatif aidé d'intégration (PLAI), concerne la mise à disposition d'un bail emphytéotique avec la Société foncière habitat & humanisme, bail d'une durée de 40 ans avec un droit d'entrée de 212 000 €. Il n'y aura aucun loyer pendant cette durée.

Le dossier n° B-2014-5019 à Lyon 5°, dans le cadre de la réalisation de 12 logements prêt locatif à usage social (PLUS) plus 5 logements PLAI, concerne également la mise en place d'un bail emphytéotique avec des droits d'entrée s'élevant à 887 186 €, au profit de l'OPH Grand Lyon habitat. Ce bail aura une durée de 55 ans avec un loyer symbolique de 40 € les 40 premières années. A partir de la 42^e année, le loyer annuel sera revalorisé à hauteur de 21 526 €.

Le dossier n° B-2014-4893 à Collonges au Mont d'Or concerne la mise en demeure d'acquiescer un tènement pour la création de la voie nouvelle n° 5 et cette acquisition se fera pour un montant de 58 904 €, au profit de monsieur Defarge.

Le dossier n° B-2014-5033 à Villeurbanne concerne la ZAC Villeurbanne La Soie. Il s'agit d'engager la déclaration d'utilité publique (DUP) pour cette opération.

Enfin, le dossier n° B-2014-5032 et 2 756° dossier du mandat est relatif à Décines Charpieu. Il s'agit de lancer l'engagement de la DUP pour la voie nouvelle n° 17 à Décines Charpieu.

Voilà, mesdames et messieurs, j'en ai terminé et je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Merci monsieur Barral. On voit qu'il y en a beaucoup en réserve ! Nous avons bien fait de tenir un Bureau ! Merci beaucoup ! Je mets tous ces dossiers aux voix. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pas pris part aux débats ni aux votes des dossiers n° B-2014-4882, B-2014-4890, B-2014-4952 et B-2014-4965, MM. Collomb, Darne, Bouju, Crimier, Bernard n'ayant pas pris part aux débats ni aux votes des dossiers n° B-2014-4898 et B-2014-4962 et MM. Bouju, Brachet, Barge et Da Passano n'ayant pas pris part aux débats ni aux votes des dossiers n° B-2014-4903, B-2014-4945 et B-2014-4966 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président BARRAL.

N° B-2014-4940 - Lyon 9° - Déclassement d'une partie du domaine public communautaire située avenue David Ben Gourion - Cession à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) d'une parcelle de terrain nu située avenue David Ben Gourion - Direction de la voirie -

N° B-2014-4957 - Villeurbanne - Déclassement d'une partie du domaine public communautaire située allée du Frère Benoît - Direction de la voirie -

N° B-2014-4964 - Lyon 4° - Place des Tapis - Autorisation de déposer une demande de déclaration préalable - Direction de la voirie -

N° B-2014-4989 - Bron - Carrefour La Boutasse - Travaux de voirie et réseaux divers (VRD) - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2014-4990 - Chassieu - Saint Priest - Création d'une voie nouvelle de desserte par le sud d'Eurexpo dénommée LY12 - Marché n° 1 : voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2014-4991 - Chassieu - Saint Priest - Création d'une voie nouvelle de desserte par le sud d'Eurexpo dénommée LY 12 - Marché n° 2 : Plantations - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2014-4993 - Francheville - Chemin des Hermières - Requalification de voirie - Marché n° 1 : voirie réseaux divers (VRD) - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

N° B-2014-4998 - Lyon 4° - Aménagement de la Place des Tapis - marché n°1 : voirie - eaux pluviales. Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché public - Direction de la voirie -

N° B-2014-5002 - Meyzieu - Aménagement des voiries du quartier Mathiolan - Lot n° 1 marché de travaux de voirie et lot n° 2 marché de bétons architecturés - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2014-5006 - Vaulx en Velin - Boulevard urbain est (BUE) - Tronçon La Soie - Marché n° 8 : Eclairage public - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

N° B-2014-5007 - Vaulx en Velin - Boulevard urbain est (BUE) - tronçon La Soie - Marché n° 7 : Travaux de signalisation lumineuse - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2014-5008 - Villeurbanne - Réaménagement du cours Emile Zola - Tronçon C - Rue L'Herminier à la rue Baratin - Marché n° 2 : fourniture de bordures et pierres - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

N° B-2014-5014 - Oullins - Création du mail Semard - Marché n° 2 - Gestion des eaux pluviales - Autorisation de signer un avenant n° 2 au marché public - Direction de la voirie -

N° B-2014-5017 - Vaulx en Velin - Boulevard urbain est (BUE) - Tronçon La Soie - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché de travaux de terrassements - Direction de la voirie -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n° B-2014-4940, B-2014-4957, B-2014-4964, B-2014-4989 à B-2014-4991, B-2014-4993, B-2014-4998,

B-2014-5002, B-2014-5006 à B-2014-5008, B-2014-5014 et B-2014-5017. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur : Monsieur le Président, je n'en aurais pas autant mais il y en a quelques-uns quand même.

Le premier dossier n° 2014-4940 à Lyon 9° s'inscrit dans le cadre de la ZAC de La Duchère. Je rappelle que l'aménageur est la SERL qui doit se porter acquéreur de plusieurs tènements fonciers. Préalablement à cette cession, il conviendra de déclasser une emprise située sur l'avenue David Ben Gourion d'une surface de 830 mètres carrés. L'ensemble des services communautaires consultés sont favorables à ce déclassement. L'enquête technique a montré la présence de réseaux. Le demandeur prendra à sa charge ses déplacements. L'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique s'est déroulée du 2 janvier au 16 février 2007.

Je rappelle que cette enquête vaut enquête publique de déclassement. Le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable sur l'utilité de ce projet. Aux termes du projet d'acte, la SERL fera l'acquisition de cette parcelle pour un montant de 149 400 € TTC.

Monsieur le Président, le dossier n° B-2014-4957 est retiré de l'ordre du jour.

Le dossier n° B-2014-4964 à Lyon 4° concerne la place des Tapis. Par délibération du 12 septembre 2011, le Conseil communautaire a approuvé les travaux d'aménagement de la place des Tapis.

Dans le programme de ces travaux, il était prévu l'acquisition d'un terrain de 75 mètres carrés appartenant à ICF habitat. Ce terrain va permettre ainsi l'alignement de la place des Tapis entre la rue Jacquard et le boulevard des Canuts. Ces travaux nécessiteront la reconstruction d'un mur de clôture. Il convient donc de déposer une demande de déclaration préalable à la Commune de Lyon afin de réaliser ces travaux. Le Président devant expressément autoriser à déposer la déclaration préalable, il lui est demandé cette autorisation.

Le dossier n° B-2014-4989 à Bron concerne le carrefour de la Boutasse. Il a pour objet le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert, en vue de l'attribution du marché de voirie et réseaux divers (VRD). Il est donc demandé d'autoriser monsieur le Président à signer ce marché. Le montant estimatif de ce dossier est d'environ 1 240 000 € HT. La commission permanente d'appel d'offres classera les offres et choisira l'offre jugée la plus avantageuse économiquement. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à lancer cette procédure et à signer ledit marché.

Le dossier n° B-2014-4990 à Chassieu, Saint Priest concerne un marché de travaux de voirie et réseaux divers pour la création d'une voie nouvelle de desserte par le sud d'Eurexpo, dénommée la LY 12 sur ces communes. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 17 janvier 2014, a classé les offres et choisi celle du groupement d'entreprises GUINTOLI RA/EHTP/SIORAT/RMF TP pour un montant de 2 546 840,23 € HT. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° B-2014-4991 à Chassieu, Saint Priest concerne le marché de travaux de plantations pour la réalisation de la voie nouvelle de desserte LY 12. La commission permanente d'appel d'offres, lors de la même séance du 17 janvier 2014, a classé

les offres et choisi celle de l'entreprise Chazal pour un montant de 957 841,18 € TTC. Il est proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° B-2014-4993 à Francheville concerne le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, en vue de l'attribution du marché n° 1, voiries et réseaux divers. Ces travaux concernent la réalisation préparatoire, la réalisation de terrassements, la fourniture et pose de bordure, la réalisation de revêtement de chaussée et la pose d'un mur préfabriqué, ainsi que la pose de la signalisation horizontale et verticale. Le coût prévisionnel du marché est estimé à 550 000 € HT. Ce marché de travaux pourra être attribué à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. La commission permanente d'appel d'offres classera les offres et choisira l'offre jugée économiquement la plus avantageuse. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à lancer la procédure d'appel d'offres et de signer ledit marché.

Le dossier n° B-2014-4998 à Lyon 4° concerne l'aménagement de la place des Tapis, marché n° 1 : voirie, eaux pluviales, autorisation de signer l'avenant n° 1. En effet, le marché n° 1 est scindé en 2 lots techniques :

- un lot technique n° 1 pour les prestations les plus importantes : réalisations de travaux préparatoires, démolition, terrassement et fourniture,
- le lot technique n° 2 pour la réalisation des bouches avaloirs de collecte des eaux de ruissellement ainsi que le raccordement au collecteur principal.

L'avenant n° 1 concerne la modification des conditions de réalisation du délai de la tranche ferme et de réception des travaux pour permettre la mise en circulation des voies. Il est donc introduit des délais et réceptions partiels correspondants aux différents tronçons.

Cet avenant ne modifie pas le délai d'exécution de la tranche ferme de 16 mois et demeure sans incidence financière. Il ne nécessite donc pas un examen par la commission permanente d'appel d'offres.

Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant.

Le dossier n° B-2014-5002 à Meyzieu concerne un marché de travaux de voiries :

- le lot n° 1, consistant en la réalisation d'une place, d'une voie modes doux, d'un chemin piéton et du prolongement de la rue du Montout,
- et le lot n° 2, marché de bétons architecturés, ayant pour objet la fourniture et la réalisation de bétons architecturés.

La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 17 janvier 2014, a classé les offres et choisi, d'une part, celle du groupement Guintoli/Siorat pour le lot n° 1, marché de travaux de voirie, pour un montant de 766 757,20 € TTC et, d'autre part, celle de l'entreprise Sols Confluence pour le lot n° 2, pour un montant de 415 229,40 € TTC.

Le dossier n° B-2014-5006 à Vaulx en Velin concerne le boulevard urbain est (BUE) et le lancement d'une procédure pour l'attribution d'un marché d'éclairage public, pour la réalisation du BUE, tronçon la Soie à Vaulx en Velin. Les prestations, objets du présent marché, sont estimées à 793 000 € HT. Ces prestations seront attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres

ouvert. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à lancer cette procédure et à signer ledit marché.

Le dossier n° B-2014-5007 à Vaux en Velin concerne également le BUE, marché n° 7, travaux de signalisation lumineuse. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 17 janvier 2014, a classé les offres et choisi celle du groupement d'entreprises Balthazard/Société lyonnaise d'éclairage Citeos pour un montant de 241 745,04 € TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° B-2014-5008 à Villeurbanne concerne le réaménagement du cours Emile Zola. Le présent dossier a pour objet le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, en vue de l'attribution du marché n° 2 : fourniture de bordures et pierres, pour l'opération du réaménagement du cours Emile Zola, tronçon C, rue l'Herminier à la rue Baratin. Il s'agit également de donner l'autorisation au Président de signer ce marché. L'avenant n° 1 à la convention de maîtrise d'ouvrage unique (CMOU) avec la Ville de Villeurbanne, a été approuvé le 24 juin 2013. Ces fournitures concernent tous les modules en pierre. Le coût prévisionnel du marché est estimé à 554 398,00 € HT. Le marché pourra être attribué à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert et ainsi la commission d'appel d'offres choisira l'entreprise la plus économique. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à lancer cette procédure ainsi qu'à signer ce marché.

Le dossier n° B-2014-5014 à Oullins est relatif à la création du mail Semard. Le 15 avril 2013, le Bureau a autorisé la signature d'un marché public de travaux concernant le marché n° 2, gestion des eaux pluviales dans le cadre de la création de ce mail. La réalisation de la station de relèvement des eaux pluviales a nécessité des travaux supplémentaires et une prolongation du délai d'exécution du marché de 12 jours. Un avenant n° 1 d'un montant de 25 535,60 € TTC portant le montant total du marché à 659 344,86 € TTC, soit une incidence financière de + 4,03 %, a été signé le 19 décembre 2013.

En raison d'aléas rencontrés à l'occasion de la phase terrassement de la bache et la venue d'eaux parasites, il est nécessaire de mettre en œuvre un système de pompage de ces eaux en 37 jours supplémentaires. Par ailleurs, les travaux menés par Réseau Ferré de France (RFF) étant achevés, il est décidé que la pose du mur préfabriqué jointif avec l'édicule de la bache de stockage, sera effectuée par le titulaire du présent marché. Cet avenant n° 2 d'un montant de 17 901,60 € TTC porterait le coût total du marché à 677 246,46 € TTC, représentant ainsi une incidence financière de + 2,81%. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant.

Le dossier n° B-2014-5017 à Vaulx en Velin est relatif à un avenant bien plus important pour le boulevard urbain est, tronçon La Soie.

Le Bureau avait autorisé, le 8 octobre 2012, la signature d'un marché public de travaux du terrassements-assainissements pour la réalisation des travaux de terrassements, des travaux modificatifs et supplémentaires liés à des sujétions de chantier que vous trouvez dans le dossier, ainsi qu'à des sujétions techniques imprévues, travaux notamment de dépollution et de désamiantage qui sont apparus nécessaires pour la bonne réalisation du marché.

Cet avenant n° 1 d'un montant de 1 632 866,22 € TTC porterait ainsi le montant total à 3 866 791,02 € TTC. Il s'ensuit une augmentation de 72,9 % du montant initial du marché, ne

prenant pas en compte, bien entendu, les économies réalisées. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Voilà monsieur le Président pour l'ensemble de ces dossiers.

M. LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup. Je mets ces dossiers aux voix. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, MM. Bouju, Brachet, Barge et Da Passano n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2014-4940 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

N° B-2014-4968 - Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) est Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-4969 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM ICF Sud-Est Méditerranée auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-4970 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Décision modificative à la décision n°B-2013-4008 du Bureau du 11 mars 2013 - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-4971 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-4972 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Batigère Rhône Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-4973 - Garantie d'emprunt accordée à la SA d'HLM ICF Sud-Est Méditerranée auprès du Crédit foncier de France - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-4974 - Garanties d'emprunts accordées aux Offices publics de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat et est Métropole habitat dans le cadre de la ligne de financement globale pluriannuelle (LFGP) auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-4975 - Garantie d'emprunt accordée à la SCA Foncière d'habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2014-5010 - Marchés communautaires attribués à la société Grontmij Environnement & Infrastructures - Avenant collectif de transfert des marchés à la société Grontmij SA - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

N° B-2014-5034 - Marchés communautaires attribués à la société Vinci (anciennement Cegelec SAS) - Avenant collectif de transfert des marchés à la société Cegelec Mobility - Délégation

générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

M. LE PRÉSIDENT : Madame la Vice-Présidente Pédrini rapporte les dossiers n° B-2014-4968 à B-2014-4975, B-2014-5010, B-2014-5034. Madame Pédrini, vous avez la parole.

M. le Vice-Président DARNE, rapporteur, en remplacement de Mme la Vice-Présidente PEDRINI, absente : Monsieur le Président, nous avons d'abord des dossiers de garanties d'emprunts. Il s'agit de 8 décisions correspondant à 30 demandes de garanties d'emprunts accordées pour 41 M€ et 404 logements. Les 2 autres dossiers concernent 2 avenants d'entreprises de marchés.

Le dossier n° B-2014-4968 concerne une garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) est Métropole habitat au profit de la Caisse des dépôts et consignations pour la somme de 5 100 000 €.

Le dossier n° B-2014-4969 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM ICF Sud-Est Méditerranée auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour un montant de 906 937 €.

Le dossier n° B-2014-4970 concerne des garanties d'emprunts au profit de la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Il s'agit d'une décision modificative à la décision n°B-2013-4008 du Bureau du 11 mars 2013, pour un montant de 273 117 €.

Le dossier n° B-2014-4971 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations, pour un montant de 3 179 550 €.

Le dossier n° B-2014-4972 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Batigère Rhône Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour 4 logements PLAI et 21 logements PLUS pour un montant de 1 878 632 €.

Le dossier n° B-2014-4973 concerne une garantie d'emprunt accordée à la SA d'HLM ICF Sud-Est Méditerranée pour 4 logements PLS auprès du Crédit foncier de France pour un montant de 409 394 €.

Le dossier n° B-2014-4974 concerne des garanties d'emprunts accordées aux Offices publics de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat et est Métropole habitat dans le cadre de la ligne de financement globale pluriannuelle (LFGP) auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), pour un montant de 14 573 474 €. Il s'agit d'une garantie pluriannuelle pour la période 2011 à 2014. Je rappelle que l'Office public de l'habitat (OPH) est habitat est devenu l'OPH est Métropole habitat.

Le dossier n° B-2014-4975 concerne la garantie d'emprunt accordée à la SCA Foncière d'habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour un logement PLAI seulement, pour un montant de 60 000 €.

Quand aux 2 dossiers concernant 2 avenants :

- le premier est le dossier n° B-2014-5010 qui concerne les marchés communautaires attribués à la société Grontmij Environnement & Infrastructures. Il s'agit d'un avenant collectif de transfert des marchés à la société Grontmij SA,

- le second est le dossier numéro B-2014-4976 relatif à un marché communautaire attribué à la société Vinci pour un avenant collectif de transfert des marchés à la société Cegelec Mobility. Donc, sans problème particulier.

M. LE PRÉSIDENT : Merci bien. Je mets aux voix ces dossiers. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pas pris part aux débats ni aux votes des dossiers n° B-2014-4970 et B-2014-4971 et MM. Collomb, Darne, Bouju, Crimier et Bernard n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2014-5034 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président DARNE, en remplacement de Mme la Vice-Présidente PEDRINI, absente.

N° B-2014-4977 - Travaux de construction, réparation et entretien des branchements particuliers - Lots n° 1 à 15 - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction de l'eau -

N° B-2014-4988 - Fabrication d'outils de curage et d'exploitation des réseaux d'assainissement et d'ouvrages annexes - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée - Direction de l'eau -

N° B-2014-5001 - Meyzieu - Rue Gambetta - Travaux de construction d'un égout circulaire des eaux usées diamètre 400 mm - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de l'eau -

N° B-2014-5003 - Pierre Bénite - Remplacement des analyseurs en continu des fumées d'incinération sur la station d'épuration - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Direction de l'eau -

N° B-2014-5004 - Pierre Bénite - Nettoyage et désinfection des tours aéroréfrigérantes de la station d'épuration - Autorisation de signer le marché de prestations à la suite d'une procédure adaptée - Direction de l'eau -

N° B-2014-5015 - Saint Germain au Mont d'Or - Travaux pour l'aménagement de la station d'épuration - Autorisation de signer un avenant n° 2 au marché - Direction de l'eau -

N° B-2014-5016 - Solaize - Marcy l'Etoile - La Tour de Salvagny - Défense et lutte contre l'incendie - Travaux de renouvellement du parc des hydrants - Lots n° 3 et 4 - Extension du périmètre aux Communes de Solaize, Marcy l'Etoile et La Tour de Salvagny - Autorisation de signer 2 avenants aux marchés - Direction de l'eau -

N° B-2014-5025 - Saint Priest - Autorisation d'accès à des bassins d'eaux pluviales en cas de sinistre pour manoeuvrer une vanne - Convention d'occupation précaire avec la SNC Cogedim Grand Lyon - Direction de l'eau -

N° B-2014-5027 - Propriété d'une invention concernant une vanne de stockage à flux continu composée de plusieurs volets à ouverture différée - Protocole transactionnel entre la Communauté urbaine de Lyon et M. Lorini - Direction de l'eau -

N° B-2014-5031 - Saint Romain au Mont d'Or - Délivrance d'une information erronée sur la situation d'assainissement d'un immeuble lors d'une vente - Protocole transactionnel entre la

Communauté urbaine de Lyon et M. et Mme De Rancourt De Mimerand - Direction de l'eau -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n° B-2014-4977, B-2014-4988, B-2014-5001, B-2014-5003 et B-2014-5004, B-2014-5015 et B-2014-5016, B-2014-5025, B-2014-5027, B-2014-5031. Monsieur Colin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président COLIN, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, le dossier n° B-2014-4977 concerne des travaux de réparation d'entretien sur les branchements particuliers. Il y a 15 lots et le total s'élève à 29 200 000 € HT sur 4 ans, pour une durée ferme d'un an, reconductible 3 fois. Les lots concernent tous les secteurs géographiques du Grand Lyon.

Le dossier n° B-2014-4988 concerne la fabrication d'outil de curage et d'exploitation des réseaux d'assainissement et d'ouvrages annexes. Il s'agit de l'autorisation de signer le marché suite à une procédure adaptée pour une durée ferme d'un an, reconductible 3 fois, pour un montant minimum de 20 000 € HT et maximum de 80 000 € HT pour la durée ferme du marché. Le représentant de l'entité adjudicatrice propose l'entreprise INEO RESEAUX EST.

Le dossier n° B-2014-5001 à Meyzieu concerne la rue Gambetta. Il s'agit de travaux de construction d'un égout circulaire pour les eaux usées d'un diamètre 400 mm et l'autorisation de signer le marché suite à une procédure d'appel d'offres ouvert. La commission permanente d'appel d'offres propose l'entreprise CHOLTON/MDTP pour un montant de 188 425 € HT.

Le dossier n° B-2014-5003 à Pierre Bénite concerne le remplacement des analyseurs en continu des fumées d'incinération sur la station d'épuration. Il s'agit de l'autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée. Le représentant de l'entité adjudicatrice propose l'entreprise Environnement SA/Actemimum/Dioxlab pour un montant de 490 106 € HT pour une durée ferme de 20 mois.

Le dossier n° B-2014-5004 à Pierre Bénite concerne le nettoyage et la désinfection des tours aéroréfrigérantes de la station d'épuration. Il s'agit de l'autorisation de signer le marché de la station à la suite d'une procédure adaptée, pour une durée ferme d'un an reconductible 3 fois, avec un minimum de 30 000 € HT et un maximum de 90 000 € HT pour la durée ferme du marché. Le représentant de l'entité organisatrice propose le groupement d'entreprises SVDT/CTP.

Le dossier n° B-2014-5015 à Saint Germain au Mont d'Or concerne des travaux d'aménagement de la station d'épuration. Il s'agit de l'autorisation de signer l'avenant n° 2 du marché : cet avenant est en diminution de 14 381,85 € HT, ce qui porte le montant du marché à 3 295 454,29 € HT. Le délai contractuel est prolongé de 12 semaines et demie.

Le dossier n° B-2014-5016 à Solaize, Marcy l'Etoile et La Tour de Salvagny concerne la défense et la lutte contre l'incendie. Il s'agit de travaux de renouvellement du parc des hydrants, lots n° 3 et 4. En fait, ce sont 2 avenants pour permettre à ces communes qui ne sont pas raccordées au réseau d'eau potable malgré tout, de bénéficier de l'entretien des hydrants.

Le dossier n° B-2014-5025 à Saint Priest concerne l'autorisation d'accès à des bassins d'eaux pluviales en cas de sinistre pour manoeuvrer une vanne. Il s'agit d'une convention d'occupation

précaire avec la société SNC Cogedim Grand Lyon et la Communauté urbaine de Lyon.

Le dossier n° B-2014-5027 concerne la propriété d'une invention relative à une vanne de stockage à flux continu composée de plusieurs volets à ouverture différée qui revient à monsieur Lorini. Il a inventé une vanne spécifique qui nous intéresse et c'est une convention entre nous. Donc, chaque fois que le Grand Lyon utilise cette vanne, on lui paie une redevance de 3 000 €.

Le dernier dossier n° B-2014-5031 à Saint Romain au Mont d'Or concerne la délivrance d'une information erronée sur la situation d'assainissement. Il s'agit d'un protocole transactionnel entre la Communauté urbaine de Lyon et M. et Mme De Rancourt De Mimerand. C'est une information qui précisait que cette propriété était raccordée à l'assainissement. C'était au mandat dernier alors qu'aujourd'hui, elle est raccordée à une fosse septique. Donc, le Grand Lyon lui verse une indemnité compensatrice par rapport aux indemnités qu'il a payées sur les frais d'assainissement, pour un montant de 3 370,50 €. Son réseau est effectivement raccordé au tout à l'égout.

M. LE PRESIDENT : Merci bien monsieur le Vice-Président Colin. Je mets aux voix ces dossiers. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

N° B-2014-4976 - Fourniture d'objets promotionnels pour les services de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de l'information et de la communication -

M. LE PRESIDENT : Je rapporte le dossier n° B-2014-4976 qui propose un projet concernant la fourniture promotionnelle pour les services de la Communauté urbaine de Lyon.

Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Président COLLOMB.

N° B-2014-4978 - Prestations de nettoyage des tunnels de la Communauté urbaine de Lyon - Marché à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

N° B-2014-5012 - Lyon 4° - Lyon 9° - Maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement du quai Gillet, du quai Gare d'eau et de l'avenue de Birmingham - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché public - Direction de la voirie -

N° B-2014-5030 - Lyon 4° - Lyon 9° - Pont Schuman et ses abords - Aménagement des voiries du quai Gillet et de l'avenue de Birmingham - Travaux d'assainissement - Autorisation de signer le protocole d'accord transactionnel - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Da Passano rapporte les dossiers n° B-2014-4978, B-2014-5012 et B-2014-5030. Monsieur Da Passano, vous avez la parole.

M. le Vice-Président DA PASSANO, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, j'ai 3 dossiers. Le premier n° B-2014-4978 est un dossier ayant pour objet le lancement d'une procédure en vue de l'attribution d'un marché de prestations de nettoyage pour l'ensemble des tunnels et des usines de ventilation gérés en régie par la Communauté urbaine

de Lyon. Il propose un marché à bons de commande pour une durée ferme d'un an, reconductible de façon expresse 3 fois une année, avec un montant annuel minimum de 150 000 € HT et maximum de 450 000 € HT. Je vous propose d'autoriser le Président à signer ledit marché.

Le deuxième dossier n° B-2014-5012 à Lyon 4° et Lyon 9° a pour objet un avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du quai Gillet, du quai de la Gare d'eau et de l'avenue de Birmingham. Ce marché de maîtrise d'œuvre avait été attribué au groupement Gautier+Conquet et associés/Arcadis/Côté Lumière pour un montant de 2 323 618,13 € HT et puis, divers événements se sont produits, notamment une modification de conception du carrefour Gare d'eau/Commerce à Lyon 9° visant à intégrer des contraintes relatives au projet Rives de Saône et des adaptations également nécessitées par la concomitance du chantier du tunnel de la Croix-Rousse et du pont Schumann. Il nous est donc proposé un avenant d'un montant de 208 270 € HT, portant le total du marché à 2 531 888,13 € HT, soit une augmentation de 8,96 % du montant initial et la commission d'appel d'offres a émis un avis favorable à la conclusion de cet avenant.

Le troisième et dernier dossier n° B-2014-5030 à Lyon 4° et Lyon 9° correspond à un protocole d'accord transactionnel concernant les travaux d'assainissement sur les voiries du quai Gillet et de l'avenue de Birmingham. Ce marché a été notifié au groupement d'entreprises Petavit/EHTP/NGE GC pour un montant de 1 556 277 € HT. Il y a eu un certain nombre d'aléas qui se sont déroulés durant ce chantier, liés notamment à des modifications dans les branchements dans le projet et une mobilisation plus longue des équipes de travaux liée à l'avancement de la date de fermeture du tunnel de la Croix-Rousse et en revanche, au retard sur le pont Schuman. A l'issue des travaux, le groupement a adressé un mémoire en réclamation d'un montant de 1 079 743,73 € HT. Il a été convenu ensemble de négocier par un protocole d'accord transactionnel qui ramène cette réclamation à 541 570,20 € HT pour conclure définitivement ce litige. Voilà, mesdames et messieurs, le troisième dossier que j'avais à vous présenter.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup, je mets aux voix ces 3 dossiers. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président DA PASSANO.

N° B-2014-4979 - Fourniture de pièces de rechange d'origine ou de qualité équivalente, accessoires, produits divers et outillages spécifiques nécessaires à l'entretien et à la réparation des véhicules inférieurs à 3,5 tonnes - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2014-5005 - Saint Priest - Entretien de la forêt de Feuilly - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée sans publicité et sans mise en concurrence - Abrogation de la décision n° B-2013-4806 du Bureau du 9 décembre 2013 - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2014-5009 - Villeurbanne - Prestations de maîtrise d'oeuvre de bâtiment pour la construction de la plateforme de recherche Axel'One sur le campus LyonTech La Doua à Villeurbanne - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure de concours restreint -

Indemnisation des membres libéraux du jury - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2014-5021 - Oullins - Parking Arlès Dufour - Mise à disposition à la société F.M.C.C2 de 5 places de stationnement - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2014-5029 - Lyon 2° - Zone d'aménagement concertée (ZAC) Lyon Confluence - Construction du groupe scolaire Germaine Tillon, d'un centre de loisirs sans hébergement et d'une crèche et d'un relais d'assistances maternelles - Lot n° 3 : gros oeuvre - Autorisation de signer le protocole d'accord transactionnel - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2014-5035 - Lyon 3° - Achat d'électricité pour le bâtiment situé au 115, avenue Lacassagne - Autorisation de signer le marché subséquent de fournitures à la suite de l'accord-cadre : achat d'électricité pour les bâtiments de la Communauté urbaine de Lyon pour les puissances > 36 kilovoltampères (KVA) - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2014-5037 - Lyon 2° - Remise en conformité trentenaire de l'installation sprinklers du Centre d'échanges de Lyon Perrache (CELP) - Autorisation de signer l'accord-cadre de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

M. LE PRÉSIDENT : Madame la Vice-Présidente Laurent rapporte les dossiers n° B-2014-4979, B-2014-5005, B-2014-5009, B-2014-5021, B-2014-5029, B-2014-5035 et B-2014-5037. Madame Laurent, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente LAURENT, rapporteur : Merci Monsieur le Président, mes chers collègues, le premier dossier n° B-2014-4979 concerne un marché à bons de commande de fourniture de pièces de rechange, accessoires, produits divers et outillages spécifiques nécessaires à l'entretien et à la réparation des véhicules inférieurs à 3,5 tonnes qui arrive à échéance le 18 mars 2014.

Le marché comporterait un engagement de commande minimum de 200 000 € HT, soit 240 000 € TTC et maximum de 600 000 € HT, soit 720 000 € TTC pour la durée ferme du marché. Les montants relatifs à la période ferme sont identiques pour la période de reconduction. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales.

Le dossier n° B-2014-5005 à Saint Priest concerne l'entretien de la forêt de Feuilly. Dans le cadre de la réalisation de la branche sud du V Vert (espace vert paysager) et en partenariat avec l'Office national des forêts (ONF), la Communauté urbaine de Lyon a planté environ à 30 hectares de forêt. Cet ensemble constitue aujourd'hui la forêt de Feuilly. Les parcelles concernées par ce marché sont soumises au code forestier et leur entretien est mis en œuvre par un gestionnaire unique, l'ONF. Le marché comporterait un engagement de commande minimum de 180 000 € HT, soit 216 000 € TTC et maximum de 360 000 € HT, soit 432 000 € TTC pour la durée ferme du marché.

La commission d'appel d'offres, lors de sa séance du 10 janvier 2014, a attribué ce marché à l'ONF. La présente décision vient abroger la décision n° B-2013-4806 du Bureau du 9 décembre 2013. Cette décision avait été inscrite au Bureau sans que ce marché ait été au préalable attribué par la commission permanente d'appel d'offres. Il s'agit donc dans un premier temps d'abroger la décision du Bureau du 9 décembre 2013 et d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° B-2014-5009 à Villeurbanne concerne la prestation de maîtrise d'œuvre de bâtiment pour la construction de la plateforme de recherche Axel'One sur le campus LyonTech La Doua. Le projet Axel'One Campus, est destiné à accueillir des projets d'expérimentation à petite échelle, en amont des phases préindustrielles. Situées sur le campus de La Doua, il se concrétise par la construction d'un bâtiment d'une surface de 2 000 mètres carrés environ. Ce projet a été identifié, par ailleurs, dans les projets Lyonnais Lyon Cité Campus, adressés en réponse au plan campus national.

Il s'agit concrètement de la création d'une plateforme de recherche dans le domaine de la chimie propre, partagée entre les secteurs académiques et industriels. Le coût de l'opération est estimé à 5 750 000 €, avec 2 prévisions de recettes, une subvention de 1 750 000 € en provenance de la Région et une subvention de 2 000 000 M€ en provenance du Département.

M. LE PRÉSIDENT : Chère collègue, pour les derniers dossiers, vous n'êtes pas obligés de présenter dans le détail. Donnez les grandes informations !

Mme la Vice-Présidente LAURENT : Il s'agit donc d'autoriser monsieur le Président à signer le marché.

Le dossier n° B-2014-5021 à Oullins concerne le parking Arlès Dufour à Oullins. La Communauté urbaine de Lyon est propriétaire du parking public Arlès Dufour. La société FMC C2, promoteur immobilier, réalise une opération immobilière à proximité et a sollicité l'autorisation de la Communauté urbaine, de prendre en amodiation 5 places de stationnement.

La Communauté urbaine a décidé d'autoriser, par convention d'occupation temporaire, d'une durée de 15 ans, la mise à disposition de 5 places de stationnement au sein de ce parking. Il s'agit donc d'approuver l'occupation temporaire du parking ainsi que de signer la convention de mise à disposition pour une durée de 15 ans.

Le dossier n° B-2014-5029 à Lyon 2° concerne la ZAC Confluence avec la construction du groupe scolaire Germaine Tillon. Ce marché public constitue le lot n° 3 : gros oeuvre. La réception des travaux a été prononcée le 14 janvier 2013. Par un courrier réceptionné par la Communauté urbaine, le 28 juin 2013, la société Pitance a adressé à la maîtrise d'ouvrage un mémoire en réclamation, par lequel elle contestait le décompte général notifié le 28 mai 2013 et sollicitait une rémunération complémentaire au titre des travaux supplémentaires pour un montant de 17 757,89 € HT, d'un préjudice résultant de l'allongement des délais d'exécution du marché, d'intérêts moratoires et de l'abandon de pénalité de retard. Il s'agit donc d'approuver le protocole d'accord transactionnel et d'autoriser monsieur le Président à le signer.

Le dossier n° B-2014-5035 à Lyon 3° concerne l'achat d'électricité pour le bâtiment situé au 115, avenue Lacassagne. Le présent marché subséquent a pour objet l'achat d'électricité

destinée au bâtiment situé 115, avenue Lacassagne. Cette prestation de fourniture a fait l'objet d'une mise en concurrence par marché subséquent suite à l'accord-cadre n° 2013-674 relatif à la fourniture d'électricité pour les bâtiments de la Communauté urbaine.

Conformément au critère prévu dans la lettre de consultation, le représentant du pouvoir adjudicateur a classé la première offre jugée économiquement la plus avantageuse de l'entreprise GEG. Il s'agit donc d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Enfin, le dossier n° B-2014-5037 à Lyon 2° concerne la remise en conformité trentenaire de l'installation sprinklers du Centre d'échanges de Lyon Perrache (CELP). C'est un établissement protégé contre les risques d'incendie par un système d'extinction automatique de type sprinklers. L'installation du CELP bénéficie d'un certificat d'installation d'extincteur automatique à eau délivré le 27 juin 1977, par l'ASPAI, conformément aux règles de 1957. Néanmoins, ce certificat a plus de 30 ans et c'est dans ce contexte que la remise en conformité trentenaire de cette installation s'impose. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 24 janvier 2014, a classé les offres et choisi celle du groupement d'entreprises COFELY AXIMA/EXSPRI. Il s'agit donc d'autoriser monsieur le Président à signer l'accord-cadre.

Voilà, j'en ai terminé, merci beaucoup.

M. LE PRÉSIDENT : Merci bien, je vais mettre ces dossiers aux voix. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente LAURENT.

M. LE PRÉSIDENT : Je vais passer les dossiers de monsieur le Vice-Président Gilles Buna maintenant et ensuite, je laisserai la présidence à monsieur le Vice-Président Jacky Darne. Je dois aller présenter les Terrasses de la Presqu'île.

N° B-2014-4996 - Lyon 2° - Hôtel Dieu - Aménagement des espaces publics attenants - Autorisation de signer le marché de prestations de maîtrise d'œuvre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2014-4997 - Lyon 3° - Projet Lyon Part-Dieu - Mission d'expertise juridique, financière, immobilière, fiscale et de conseil aux montages opérationnels d'aménagement - Autorisation de signer le marché de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain -

N° B-2014-4999 - Lyon 7° - Secteur Mazagran - Travaux d'aménagement des espaces publics - Autorisation de signer les 4 marchés de travaux à la suite d'une procédure adaptée négociée - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2014-5000 - Lyon 9° - Reconstruction du groupe scolaire Antonin Laborde - Marché d'assurances construction - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2014-5013 - Lyon 9° - Groupe scolaire Antonin Laborde - Reconstruction - Marchés de travaux - Autorisation de signer

7 avenants aux marchés publics - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2014-5036 - Caluire et Cuire - Programme d'aménagement d'ensemble (PAE) du Centre - Attribution et autorisation de signer le marché complémentaire à la mission de maîtrise d'œuvre - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Buna rapporte les dossiers n° B-2014-4996 et B-2014-4997, B-2014-4999 et B-2014-5000, B-2014-5013 et B-2014-5036. Monsieur Buna, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BUNA, rapporteur : Monsieur le Président, le premier dossier n° B-2014-4996 à Lyon 2° concerne la requalification des espaces publics, dans le cadre de la reconversion de l'Hôtel Dieu : quelques rues, quelques trottoirs, une esplanade et une halte fluviale. Il s'agit, donc sur la base de ce programme, de sélectionner une équipe. Le groupement d'entreprises qui a été sélectionné est Dumetier Design/Cap Vert/Les Eclairagistes associés/Artelia Ville et Transports. La somme prévue pour cette maîtrise est de 731 686,26 € TTC. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer ce marché de prestations de maîtrise d'œuvre.

Le deuxième dossier n° B-2014-4997 à Lyon 3° concerne une mission d'expertise juridique, financière, immobilière et fiscale pour préparer la phase opérationnelle du projet Part-Dieu. Le Président sera autorisé par le Bureau à signer ce marché.

Le troisième dossier n° B-2014-4999 à Lyon 7° concerne le secteur Mazagran. Il y a une première phase dont on a beaucoup parlé. On a racheté des terrains, et aujourd'hui, il s'agit de les utiliser pour la création d'espaces publics. Il y a 4 marchés de travaux qui font l'objet de la demande d'autorisation de signature auprès du Président.

Puis, le dossier n° B-2014-5000 à Lyon 9° concerne la restructuration du groupe scolaire Antonin Laborde. Un dossier qui ne porte que sur le marché d'assurances construction. Il est demandé au Président de le signer.

Ensuite, le dossier n° B-2014-5013 à Lyon 9° concerne la reconstruction et les marchés de travaux du groupe scolaire Antonin Laborde. Il s'agit de signer 7 avenants aux marchés publics. Je passe sur les 7 lots et sur les raisons de ces avenants.

Le dernier dossier n° B-2014-5036 à Caluire et Cuire concerne le programme d'aménagement d'ensemble (PAE) du Centre. Il s'agit d'autoriser le Président à signer le marché complémentaire à la mission de maîtrise d'œuvre pour ces travaux, pour un montant de 78 143,02 € TTC, avec une mission complémentaire de communication confiée à l'équipe de maîtrise d'œuvre. Voilà, j'en ai terminé.

M. LE PRÉSIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, MM. Brachet, Bouju, Barge, Da Passano n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2014-5013 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président BUNA.

(Monsieur le Président Collomb quitte la salle).

Présidence de monsieur Jacky Darne

Deuxième Vice-Président

N° B-2014-4980 - Vallée de la chimie - Etudes et conseils en développement urbain, prospective urbaine et développement durable - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld rapporte le dossier n° B-2014-4980. Monsieur Kimelfeld, vous avez la parole.

M. le Vice-Président KIMELFELD, rapporteur : Monsieur le Président, le dossier n° B-2014-4980 concerne la Vallée de la chimie. Il s'agit d'autoriser à lancer une procédure de marché et à signer les bons de commande pour cette mission d'études.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président KIMELFELD.

N° B-2014-4986 - Anneau des sciences - Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, d'études diverses et d'expertises pluridisciplinaires (technique, juridique, financier, territoire et environnement, trafic et déplacement) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale - Missions territoriales -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Desseigne rapporte le dossier n° B-2014-4986. Monsieur Desseigne, vous avez la parole.

M. le Vice-Président DESSEIGNE, rapporteur : Monsieur le Président, le dossier n° B-2014-4986 concerne l'Anneau des sciences. Suite à la délibération du 9 juillet 2013, il s'agit d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage, telle qu'elle est définie dans la présentation du projet. C'est un marché à bons de commande conclu pour une durée ferme de 3 ans avec un montant maximum de 4 680 00 € TTC. Il est donc proposé à monsieur le Président de signer ce marché avec le groupement d'entreprises Egis France/Arcadis/Ernst et Young et associés/Dumétier Design.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président DESSEIGNE.

N° B-2014-4987 - Acquisition, déploiement des licences et support pour les logiciels ESRI et prestations associées - Lancement de la procédure négociée sans mise en concurrence - Autorisation de signer le marché - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

N° B-2014-5011 - Maintenance du logiciel standard HR Access et services associés - Autorisation de signer un avenant de transfert au profit de la société Sopra HR Software - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Frih rapporte les dossiers n° B-2014-4987 et B-2014-5011. Madame Frih, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente FRIH, rapporteur : Monsieur le Président, 2 dossiers concernant la DSIT.

Le premier dossier n° B-2014-4987 concerne l'acquisition, le déploiement des licences et le support pour les logiciels ESRI et prestations associées. Ce logiciel permet de gérer une grande partie du patrimoine de données géographiques de la Communauté urbaine. Le marché actuel se termine le 8 juillet 2014. Il s'agit d'approuver le lancement de la procédure en vue de l'attribution du marché de prestations et d'autoriser monsieur le Président à signer le marché avec la société ESRI France pour une durée ferme de 4 ans pour un montant minimum de 576 000 € TTC et maximum de 720 000 € TTC.

Le deuxième dossier n° B-2014-5011 concerne la maintenance du logiciel standard HR Access et services associés. Il s'agit d'approuver l'avenant de transfert du marché conclu avec l'entreprise Sopra HR Software concernant la subrogation de cette société dans le marché de maintenance du logiciel standard HR ACCESS et d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant. Merci.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente FRIH.

N° B-2014-4995 - Lyon 2° - Eco-rénovation - Quartier Perrache-Sainte Blandine - Appui à l'animation du programme - Autorisation de signer un marché in house avec la société publique locale (SPL) Lyon Confluence - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Brachet rapporte le dossier n° B-2014-4995. Monsieur Brachet, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BRACHET, rapporteur : Monsieur le Président, ce dossier n° B-2014-4995 à Lyon 2° concerne l'appui à l'animation du programme Saint Blandine. Ce marché in house de 30 000 € HT vise à créer un poste à 2 tiers de temps pour créer l'animation de cette opération Sainte Blandine et tenter de la faire avancer un peu plus.

Je rappelle qu'elle comprend 4 000 logements, que 2 000 sont ciblés et qu'on espère arriver à faire prendre une décision à 10 immeubles, si ils veulent bien le décider dans leur assemblée générale de copropriété qui ne se réunit qu'une fois par an et qui coûte cher. Il faut les inciter lourdement. Nous avons 2 exemples récents : le premier, le Rhodanien, qui a refusé et il va falloir le relancer pour une assemblée générale, probablement en fin d'année. Et puis, une copropriété qui a l'air un peu décidée, le 35 rue Smith. Pour le reste, il y a 12 immeubles assez dégradés qui ne vont pas bien, dans lesquels il faudra faire une approche par des opérations de type OPAH. Simplement pour dire que la situation est laborieuse.

M. LE PRESIDENT : Je précise que Gérard Collomb, Roland Bernard, Roland Crimier, Patrick Bouju et moi-même, ne prenons pas part à ce vote. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité, MM. Collomb, Bernard, Crimier, Bouju et Darne n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2014-4995 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président BRACHET.

N° B-2014-5018 - Villeurbanne - Vaulx en Velin - Gestion sociale urbaine de proximité (GSUP)- Conventions-Autorisation de signer l'avenant collectif de transfert à l'Office public de l'habitat (OPH) est Métropole habitat - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Charrier rapporte le dossier n° B-2014-5018. Monsieur Charrier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CHARRIER, rapporteur : Monsieur le Président, le dossier n° B-2014-5018 à Villeurbanne et Vaulx en Velin concerne la gestion sociale urbaine de proximité (GSUP.) Nous prenons acte de la constitution de l'OPH est Métropole habitat. Il est proposé de transférer à est Métropole habitat une partie des actions dans le cadre de la convention de gestion sociale urbaine de proximité.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CHARRIER.

La séance est levée à 12 heures 05.
